

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 30 Janvier 2014 - 28 Rabi' al-awwal 1435 - N° 497 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

REPRÉSENTANT DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA AU 30^e SOMMET DE L'UNION AFRICAINE
Intense activité de M. Sellal à Addis-Abeba

Page 14

ALGÉRIE - E.A.U

Le général de corps d'armée Gaïd Salah remet un message écrit du Président Bouteflika au vice-président de l'Etat des Emirats

Page 24

M. LAMAMRA À LA PRESSE INTERNATIONALE : «Le Président Bouteflika va bien, l'Algérie aussi»

Page 5

P R É S I D E N T I E L L E 2 0 1 4

Forte mobilisation pour la candidature de Bouteflika



Walid B.

La mobilisation pour la candidature du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, se fait de plus en plus ressentir avec l'entrée en lice de plusieurs partis politiques qui ont déjà porté leur choix sur le président Bouteflika, rejoints par des organisations nationales et du mouvement de la société civile.

Page 4

22 460 604 inscrits sur les listes électorales à fin 2013



DOCUMENT DE VOYAGE : un total de 1 182 916 passeports biométriques délivrés à ce jour

Au total, 1.182.916 passeports biométriques ont été délivrés depuis le lancement de l'opération en janvier 2012, a-t-on appris mercredi auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. «Au total 1.182.916 passe-

ports ont été délivrés depuis le 5 janvier 2012, date du lancement officiel du passeport national électronique biométrique, au 28 janvier 2014», a-t-on indiqué lors d'une présentation faite à l'occasion d'une visite effectuée par

une délégation parlementaire à la Direction des titres et documents sécurisés (DTDS). Ainsi, 263.304 ont été délivrés en 2012, 813.946 en 2013 et 105.666 depuis le début de l'année 2014, a-t-on précisé de même source.

SCIENCE et VIE

AUDITION : Ne pas utiliser le casque plus de 45 minutes

Pages 12-13

CULTURE

Grande-Bretagne : Galerie d'art contemporain «Smiths Row»
Des photographies de l'œuvre d'Oscar Niemeyer exposées

Page 11

FOOTBALL

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE (17^e)
Choc palpitant à Omar-Hamadi, lutte acharnée en bas du classement

Page 20

JUSTICE

GUÉ DE CONSTANTINE
Elle tue son mari, 15 ans de réclusion criminelle

Page 8

Météo



Régions Nord : 12° à Alger

Temps relativement froid et instable avec localement averses de pluie. Des chutes de neige seront enregistrées sur les massifs de l'intérieur (au-dessus de 900/1000 m). Les vents seront en général de secteur Ouest à Nord-Ouest modérés localement assez forts (30/50 Km/h) notamment vers les régions de l'Ouest. La mer sera peu agitée localement agitée vers littoral Ouest.

Régions Sud : 14° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux notamment vers la Saoura et nord Sahara avec développement quelques pluies. Les vents seront en général modérés (30/40 Km/h) avec localement chasse sable.

LE 6 FÉVRIER À ALGER

10^e réunion de la CIHEAM

La 10^e réunion des ministres de l'Agriculture des Etats membres du Ciheam, se tiendra le 6 février 2014 à Alger, sur le thème de la situation concernant la sécurité alimentaire durable et les perspectives pour l'avenir. Les réunions ministérielles bisannuelles de la Ciheam permettent un débat sur les enjeux agricoles, alimentaires et ruraux de l'espace méditerranéen. La dimension stratégique de ces rencontres est renforcée par la participation des grandes institutions internationales présentes en Méditerranée.

SAMEDI À 14H
À LA LIBRAIRIE
DU TIERS MONDE
Vente-dédicace de Djoher Amhis Ouksel

La librairie du Tiers-Monde reçoit, le 1^{er} février, à 14h, l'auteur Djoher Amhis Ouksel pour la signature de son ouvrage « Benhadouga, la vérité, le rêve, l'espérance ».

RELIZANE :

Relogement de 29 familles à Yellel



Vingt-neuf (29) familles de la commune de Yellel (ouest de la wilaya de Relizane) ont été relogées mercredi, dans le cadre de la ré-sorption de l'habitat précaire, a-t-on appris auprès du chef de daira de Yellel.

Ces familles, qui résident dans des habitations précaires à la cité Derouane, ont été relogées dans de

nouveaux logements à la cité Taâouiniate à Yellel. Les autorités locales ont mobilisé des moyens nécessaires pour le déménagement des familles bénéficiaires dans de bonnes conditions. Cette opération se poursuivra la semaine prochaine avec le relogement de 21 autres familles de la même commune en plus de 30 autres de Sidi Saâda, a ajouté le même responsable.

Il a également indiqué que six familles résidant à Samar dans la commune de Kalaa seront relogées demain jeudi. La wilaya de Relizane a bénéficié d'un programme de plus de 40 000 logements toutes formes au titre du quinquennat 2010-2014 dont 12 650 pour la RHP et 14 000 logements sociaux

CET APRÈS-MIDI
AU PALAIS DES NATIONS
Installation des sous-commissions de la CNSEL

M. Brahimi La-chemi, président de la commission nationale des élections présidentielles, a annoncé que l'installation des 13 sous-commissions locales de la wilaya d'Alger, se fera cet après-midi, à 14h30, au siège de la commission centrale au Palais des nations, Club des Pins, Alger. L'opération se poursuivra pour le reste des sous-commiss-

sions locales, au cours des prochains jours, sachant que leur nombre total est de 73, dont 69 à l'intérieur du pays, et 14 à l'étranger.

Rappelons que la commission nationale des élections a été créée conformément à la loi organique relative au régime électoral. Cette même commission a été installée officiellement le jeudi 23 janvier 2014.

Au menu : la pose de la première pierre du nouveau siège de radio Ouargla. Il inspectera également les centres de l'Eptv et TDA et l'imprimerie régionale.

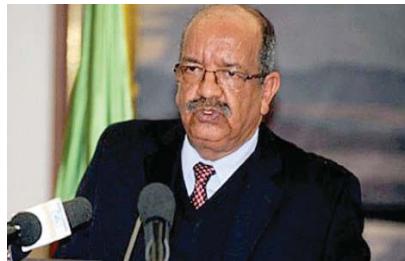
Horaires des prières

Mercredi 29 Rabi' al-awwal 1435

	Max	Min
Alger	12°	08°
Oran	14°	04°
Annaba	15°	08°
Béjaïa	15°	07°
Tamanrasset	14°	06°



M. Messahel à Ouargla, vendredi



Le ministre de la Communication, M. Abdelkader Messahel sera vendredi 31 janvier et samedi 1^{er} février à Ouargla en visite de travail.

Au menu : la pose de la première pierre du nouveau siège de radio Ouargla. Il inspectera également les centres de l'Eptv et TDA et l'imprimerie régionale.

LE 21 FÉVRIER À CONSTANTINE
Journée de formation sur la polyarthrite rhumatoïde

Sous le thème «Tout sur la polyarthrite rhumatoïde» la Société algérienne de médecine interne (Sami) organise avec la collaboration de l'Association des internistes libéraux de l'Est (Aile), une journée régionale de formation médicale continue (FMC) le vendredi 21 février 2014 à Constantine (Hôtel Hocine, Nouvelle-ville).

TISSEMSILT
Session de formation des porteurs de projets en télécommunications

Une session de formation en maintenance et réalisation de réseaux téléphoniques a été lancée mercredi à Tissemsilt au profit de jeunes porteurs de projets, a-t-on appris auprès du directeur de l'unité «Algérie Telecom».

Inscrite dans le cadre d'une convention de coopération et de formation signée dernièrement entre l'unité «Algérie Telecom» et l'antenne de wilaya de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), cette opération, première du genre dans la wilaya, est supervisée par des cadres techniques de la Direction régionale de Chlef de cette entreprise. Quatre jeunes bénéficiaires de crédits bancaires au titre du dispositif Ansej seront ainsi initiés, deux semaines durant, aux opérations d'intervention en cas de panne de réseaux téléphoniques. La convention vise à intégrer les bénéficiaires des dispositifs d'emploi dans le domaine des télécommunications pour doter en main-d'œuvre qualifiée les entreprises spécialisées en maintenance et réalisation de réseaux téléphoniques dans la wilaya.

SANTÉ

Un appareil de mesure du stress oxydatif présenté en première mondiale à Alger

Un appareil de mesure du taux de toxines dans le corps a été présenté, cette semaine, en première mondiale à Alger, lors de la première conférence internationale de la Société algérienne de nutrition et de médecine orthomoléculaire (Samo).

Cet appareil appelle «potentiomètre appliquée à la voltamperométrie» sert à évaluer le taux de toxicité dans l'organisme (stress oxydatif) des malades et à administrer, en conséquence, un traitement adéquat.

Le taux de toxicité est évalué dans les liquides biologiques (sang, urine, liquide séminal) des pa-

tients, a précisé le Dr Baghli, soulignant que cette technique de mesure permettait de prévenir certaines maladies chroniques.

Cet appareil permet aussi de mesurer le taux de minéraux et d'oligo-éléments dans le corps et de prescrire des compléments alimentaires, en cas de carences.

L'appareil a été présenté par le président de l'Institut européen des antioxydants, le Dr Smail Meziani, biologiste formé à l'Université des Sciences et de la Technologie de Béjaïa et qui s'est spécialisé dans la biotechnologie et alimentation.

DOCUMENTS DE VOYAGE

Un total de 1 182 916 passeports délivrés à ce jour

Au total, 1.182.916 passeports biométriques ont été délivrés depuis le lancement de l'opération en janvier 2012, a-t-on appris mercredi auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

«Au total, 1.182.916 passeports ont été délivrés depuis le 5 janvier 2012, date du lancement officiel du passeport national électronique biométrique, au 28 janvier 2014», a-t-on indiqué lors d'une présentation faite à l'occasion d'une visite effectuée par une délégation parlementaire à la Direction des titres et documents sécurisés (Dtds).

Ainsi, «263.304 ont été délivrés en 2012, 813.946 en 2013 et 105.666 depuis le début de l'année 2014», au niveau des circonscriptions administratives d'Alger, des wilayas, ainsi que du ministère des Affaires étrangères», a-t-on précisé de même source.



Des efforts sont déployés pour augmenter la production et la délivrance des passeports biométriques afin de mener à bien le processus de généralisation de ces passeports prévu avant fin 2014, et ce à travers la mobilisation davantage de moyens humains et matériels, a expliqué le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, Ahmed Adli.

Selon M. Adli, «le nombre de passeports biométriques produits quotidiennement atteint actuellement 9.000 exemplaires, alors qu'il oscillait entre 4.000 et 5.000 passeports/jour». Dans le but d'atteindre les objectifs dans les délais, les

pouvoirs publics comptent doubler ce nombre pour le porter à «18.000 passeports/jour, à travers l'augmentation des capacités de production, dont l'acquisition de nouveaux matériels destinés à cet effet, outre la ressource humaine», a-t-il ajouté.

La carte nationale d'identité et la carte grise ne seront pas du reste, a souligné le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, réitérant, à cet égard, la volonté de l'Etat de moderniser le service public, en œuvrant à régler les problèmes rencontrés par les citoyens et de faciliter le travail aux employés du secteur.

CNCMS

Installation du Conseil national consultatif de la mutualité sociale

Le Conseil national consultatif de la mutualité sociale (Cncms), organe consultatif du système national de protection sociale complémentaire au système national de la sécurité sociale, a été mis en place mercredi à Alger. Installé par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi, le Cncms a pour mission de formuler tout avis et proposition relatifs à l'activité des mutuelles sociales de nature à promouvoir le mouvement mutualiste et favoriser la concertation et la solidarité, dans le cadre de la mutualité sociale.

Le Conseil peut également, non seulement donner son avis sur tout projet de texte législatif ou réglementaire relatif à la mutualité sociale mais présenter au ministre chargé de la sécurité sociale toute proposition en vue de développer l'idée mutualiste et favoriser la promotion de la mutualité sociale dans tous les secteurs d'activité. Par ailleurs, cet organe peut être chargé de procéder à des études et enquêtes sur le fonctionnement de la mutualité et saisi par le ministre chargé de la sécurité sociale sur toute



question relative à la mutualité sociale.

Dans une allocution d'installation, le ministre a expliqué que le Cncms aura pour missions «d'apporter des propositions pragmatiques dans ce contexte, à l'effet d'assurer une mise en œuvre réussie des évolutions souhaitées». M. Benmeradi a rappelé, dans ce sens, les principaux fondements du système national de protection sociale algérien, à savoir, la solidarité «intra et inter générationnelle et la répartition». Il a, dans ce cadre, indiqué que ces fondements sont déclinés en principe «de cotisations et de couverture des risques et des aléas de la vie auxquels peuvent faire face les travailleurs et les autres catégories d'assurés sociaux et leurs ayants droit», à travers les prestations

servies par la sécurité sociale et les mutuelles sociales».

Le ministre a également rappelé que le système national de protection sociale de base intègre toutes les branches prévues par les conventions internationales, dont l'assurance maladie, l'assurance maternité, l'assurance invalidité, la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles, l'assurance décès, l'assurance chômage et la retraite.

M. Benmeradi a précisé que ce système assure actuellement la couverture sociale, à travers le régime de sécurité sociale des travailleurs salariés et celui des travailleurs non salariés, à «plus de 10 millions d'assurés sociaux, auxquels s'ajoutent leurs ayants droit», portant ainsi

le nombre de personnes bénéficiaires en Algérie de cette sécurité à plus de 80%. Le ministre a, en outre, rappelé la mise en place par le gouvernement, durant la dernière décennie, d'un programme de réformes de la sécurité sociale, visant trois principaux objectifs.

Il s'agit de l'amélioration de la qualité des prestations, la modernisation, qui a concerné les infrastructures relevant des organismes de sécurité sociale et la préservation des équilibres financiers du système national de sécurité sociale. Etaient présents à cette installation, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), Abdelmadjid Sidi Said, des représentants des mutuelles sociales et des membres du Conseil national de la mutualité sociale. A noter que le Cncms est composé de membres représentant les secteurs de la sécurité sociale, de l'intérieur, de la santé, de la solidarité nationale, des finances ainsi que des représentants du Conseil national économique et social (Cnes), de l'Ugta et des représentants des mutuelles sociales.

TRAVAIL ET AFFAIRES SOCIALES

28

mutuelles opérationnelles

Vingt-huit mutuelles sociales sont recensées comme opérationnelles, assurant la couverture sociale complémentaire à un peu plus d'un million d'adhérents, a indiqué mercredi à Alger le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi. «28 mutuelles sociales sont recensées comme opérationnelles. Ces mutuelles assurent actuellement la couverture sociale complémentaire à un peu plus de 1 million d'adhérents, soit un peu moins de 10 % de la population globale d'assurés sociaux des régimes de sécurité sociale de base», a déclaré le ministre dans une allocution lors de l'installation du Conseil national consultatif de la mutualité sociale. Il a expliqué que la mutualité sociale est régie par la loi n° 90-33 du 25 décembre 1990, modifiée et complétée, relative aux mutuelles sociales et la loi n° 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations. «La mutualité sociale constitue, ce qui est communément appelé, le deuxième pilier de la protection sociale», a indiqué le ministre, estimant que «ce système à adhésion volontaire, (à), a pour objectifs de mener des actions de solidarité, d'entraide et de prévoyance dans le domaine social».

Elle contribue également, a-t-il ajouté, à l'amélioration des conditions de vie et au développement moral, physique, intellectuel et culturel de ses adhérents et des membres de leur famille. M. Benmeradi a souligné que son département qui assure conformément à la loi, «le contrôle de conformité de ces mutuelles sociales dans l'intérêt des mutuelles et des mutualistes», intègre dans son programme l'objectif majeur visant «la promotion du mouvement mutualiste, qui vise en fine une plus large adhésion des assurés sociaux aux mutuelles sociales». Il a, dans ce cadre, fait savoir que ces mutuelles «doivent pouvoir bénéficier des évolutions qu'a connu le système national de sécurité sociale de base à travers ses réformes, afin qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle complémentaire à celui-ci», a-t-il expliqué.

Le ministre a ajouté que ces mutuelles doivent également atteindre les objectifs fixés d'un commun accord entre les pouvoirs publics et les partenaires sociaux lors des réunions tripartites. Le même responsable a tenu, en outre, à rappeler les décisions relatives aux mutuelles sociales adoptées par consensus lors de la 13ème tripartite visant à adapter leurs rôles aux réformes en cours dans le domaine de la sécurité sociale, notamment, en matière d'introduction du système de la carte électronique de l'assuré social, et de généralisation du système du tiers payant.

La Tripartite, a-t-il encore rappelé, avait souligné l'importance d'une mutualité sociale en tant que «mecanisme complémentaire au système de sécurité sociale de base dans toutes ses composantes» et dans le but de permettre aux assurés sociaux l'accès à une prise en charge intégrale de leurs soins de santé». Par ailleurs, le ministre a noté que le montant de dépense de l'assurance maladie a atteint plus de 158 milliards DA en 2013. «Des mesures de rationalisation des dépenses ont été mises en œuvre en ce qui concerne le remboursement du médicament, qui constitue le premier poste de dépense de l'assurance maladie avec un montant qui a dépassé les 158 milliards de DA en 2013», a-t-il dit.

APS

PRÉSIDENTIELLE 2014

85 postulants ont retiré les formulaires de souscription

Quatre-vingt-cinq (85) postulants à la candidature pour la présidentielle du 17 avril prochain, dont 18 présidents de partis politiques, ont retiré les formulaires de souscription, a indiqué mercredi le directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Mohamed Talbi. «85 postulants à la candidature, dont 18 présidents de partis politiques, ont retiré les formulaires de souscription jusqu'à hier mardi à 16 heures», a précisé M. Talbi lors d'une conférence de presse.

«Les postulants à la candidature qui ont retiré les formulaires ne sont pas encore des candidats officiels et ils ne seront considérés comme tels en vertu de la loi qu'une fois que le Conseil constitutionnel aura statué sur la validité de leurs dossiers de candidature», a-t-il ajouté.

L'article 73 de la Constitution fait obligation au candidat de joindre uniquement de la nationalité algérienne d'origine, d'être de confession musulmane, d'avoir quarante (40) ans révolus au jour de l'élection, de joindre de la plénitude de ses droits civils et politiques, d'attester de la nationalité algérienne du conjoint, de justifier de la participation à la Révolution du 1er Novembre 1954 pour les candidats nés avant juillet 1942, de justifier de la non-implication des parents du candidat né après juillet 1942 dans des actes hostiles à la Révolution du 1er Novembre 1954.

Les postulants à la candidature auront, à partir de la date de publication du décret relatif à la convocation du corps électoral, 45 jours pour le dépôt de leurs dossiers, selon les dispositions de l'article 137 de la loi organique relative au régime électoral.

Pour briguer un mandat présidentiel, les candidats seront tenus, conformément à la même loi, soit de présenter une liste comportant au moins six cents (600) signatures individuelles de membres élus d'assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires réparties au moins à travers vingt-cinq (25) wilayas, soit de collecter 60 000 signatures individuelles d'électeurs recueillies à travers au moins vingt-cinq (25) wilayas.

22.460.604 inscrits sur les listes électorales jusqu'à fin 2013

22.460.604 citoyens et citoyennes sont inscrits sur les listes électorales selon la révision ordinaire effectuée au dernier trimestre de l'année passée, a indiqué mercredi le directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, Mohamed Talbi.

M. Talbi a précisé, lors d'une conférence de presse, que «l'opération de mise à jour a permis de recenser 541.837 nouveaux inscrits et de radier 525.934».

Il a ajouté que la révision exceptionnelle actuellement en cours (du 23 janvier au 06 février) «peut changer les statistiques», précisant que cette opération «permettra aux jeunes citoyens qui auront 18 ans le jour du scrutin de participer à ce dernier et à ceux qui ont changé de lieu de résidence de s'inscrire dans les nouvelles communes après avoir radié leurs noms de leurs communes de résidence d'origine, outre la radiation des personnes décédées».

APS

PARTIS, ORGANISATIONS, MOUVEMENT ASSOCIATIF...

Forte mobilisation pour la candidature de Bouteflika

La mobilisation pour la candidature du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, se fait de plus en plus ressentir avec l'entrée en lice de plusieurs partis politiques qui ont déjà porté leur choix sur le président Bouteflika, rejoints par des organisations nationales et du mouvement de la société civile.



président le fera au temps opportun».

Ainsi, le parti de TAJ affiche, à moins de trois mois des élections, sa disponibilité à mener campagne avec les autres formations qui soutiennent la candidature de Bouteflika, tout en appelant au respect de l'éthique pendant la campagne électorale en évitant les dérives irresponsables qui conduisent à l'instabilité du pays.

«Nous ne voulons pas d'irresponsabilité dans les déclarations des uns contre les autres», a déclaré Amar Ghoul, tout en exprimant son souhait que la compétitivité entre les postulants aux élections «doit se faire à travers les programmes et un niveau qui reflète le degré de conscience des candidats et non pas par de l'agressivité».

Il faut dire qu'à moins de trois mois du scrutin, la mobilisation de la classe politique ne cesse de s'amplifier dans cette perspective.

En plus, des grosses cylindrées comme le FLN, le RND, le MPA et TAJ, les organisations et la société civile ont ouvertement indiqué qu'ils soutiendraient Abdelaziz Bouteflika pour briguer un 4e mandat présidentiel.

Dans cet ordre d'idées, le FLN, première force politique du pays, a exprimé son soutien à la candidature du président Bouteflika, soulignant, par la voix de son secrétaire général Amar Saidani, que le dossier de la présidentielle est «clos,

puisque le chef du parti est en même temps le président de la République». Il y a quelques jours, le Rassemblement national démocratique (RND) a annoncé officiellement son soutien pour la candidature de Bouteflika.

«Nous sommes tous unis derrière Abdelaziz Bouteflika», ont affirmé plusieurs leaders politiques, pour qui le président Bouteflika incarne la stabilité du pays et l'unité nationale et c'est la personnalité «la mieux indiquée» pour poursuivre l'œuvre du rétablissement de la paix et de développement du pays.

Le leader de la centrale syndicale, Abdellatif Sidi Said, a, de son côté : annoncé son soutien incontestable au président Bouteflika s'il venait à briguer un quatrième mandat. «Le président Bouteflika n'a jamais dit non quand il s'agissait de doléances de l'UGTA et des travailleurs. Il a soutenu les travailleurs pendant dix ans en répondant à leurs requêtes. Pour cela, la centrale syndicale le soutient et continuera à le faire», a affirmé le patron de la centrale syndicale qui mobilise des milliers de travailleurs dans la campagne pour Abdelaziz Bouteflika.

C'est dire que la machine électorale pour un quatrième mandat de l'actuel chef de l'Etat est bien huilée et il ne reste que l'annonce officielle de sa candidature pour que cette machine s'ébranle.

M. Talbi réaffirme l'engagement de l'Administration à réunir les conditions de neutralité et d'intégrité

Conseil constitutionnel».

Il a affirmé à ce propos que «toutes les commissions qui supervisent la révision (listes électorales) seront présidées par des magistrats» ajoutant que «conformément à la loi «une copie de la liste sera remise à tous les candidats et une autre à la commission de suivi des élections au niveau de chaque wilaya».

M. Talbi a cité, entre autres garanties, «la remise de la liste des membres des bureaux de vote aux candidats et aux partis dans le cadre du respect de la loi», ajoutant que «des directives» ont été données aux wilas concernant notamment le choix et la sélection des membres des bureaux de vote.

reaux de vote itinérants destinés essentiellement aux wilayas du Sud et de l'extrême Sud afin de permettre aux citoyens de cette région, notamment les nomades, d'accomplir leur devoir électoral».

«Les représentants des candidats auront l'opportunité d'accompagner ces bureaux de vote (itinérants jusqu'à la fin de l'opération de dépouillement et l'élaboration des procès verbaux», a-t-il précisé dans ce cadre.

Concernant le vote des membres de l'Armée nationale populaire et des corps de sécurité, M. Talbi a répondu que cette catégorie avait le droit de voter à l'instar de tous les citoyens algériens.

P R É S I D E N T I E L L E 2 0 1 4

Les sous-commissions de la CNSEL installées jeudi

Le président de la Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle (CNSEL) du 17 avril 2014, Brahim Lamami, a annoncé mercredi que les sous-commissions de la CNSEL seront installées jeudi au niveau de la wilaya d'Alger après l'adoption de son règlement intérieur par son assemblée générale.

Invité de l'émission «Dhaïf Essabah» (Invité du matin) de la chaîne 1 de la Radio nationale, M. Brahim a précisé que «l'installation des sous-commissions de la CNSEL débutera jeudi au niveau de la wilaya d'Alger où 13 sous-commissions seront installées avant de s'étendre au reste du territoire national».

«Les sous-commissions restantes sur les 69 sous-commissions prévues au niveau national seront installées ultérieurement, au même titre que les quatre sous-commissions de la communauté nationale à l'étranger (Paris, Marseille, Tunis et Washington)», a-t-il ajouté.

Une cellule centrale sera également installée la semaine prochaine dans la wilaya d'Alger aux fins de coordination avec les autres sous-commissions, a-t-il dit, précisant qu'elle sera composée de magistrats du Conseil d'Etat.

La question de savoir si une tutelle allait être exercée sur la commission, le responsable a souligné que «la commission est composée de magistrats désignés par décret présidentiel qui jouissent d'une totale indépendance et ne sont soumis à aucune tutelle administrative». Les membres de cette commission «travaillent en vertu des prérogatives qui leur sont conférées par la loi organique relative aux élections dans la transparence la plus totale», a-t-il ajouté.

Concernant la relation entre la Commission nationale de supervision des élections et la Commission nationale de surveillance des élections, M. Brahim a indiqué que les deux commissions pouvaient échanger des informations se rapportant à l'opération électorale.

Quant au rôle de la CNSEL lors de la campagne électorale, l'intervenant a fait savoir que celle-ci «recevra les programmes des activités de la campagne électorale, répartira ses membres en conséquence et remettra des rapports en cas de dépassements».

M. Brahim a réitéré l'attachement des membres de la CNSEL au principe de totale neutralité dans l'accomplissement de leurs missions et leur engagement à travailler dans la transparence. Il a précisé que la CNSEL n'a pas vocation à examiner les dossiers des candidats car cela relève de la compétence du Conseil constitutionnel.

La commission nationale de supervision des élections a été créée par la loi organique 12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral, notamment son article 168.

L'organisation et le fonctionnement de celle-ci sont fixés par le décret présidentiel 12-68 du 11 février 2012. Elle compte 362 magistrats de la Cour suprême, du Conseil d'Etat, des Cours et tribunaux, conformément au décret présidentiel 14-09 du 17 janvier 2014, sachant que la représentation féminine dans cette commission est de l'ordre de 30%.

APS

M. LAMAMRA : Le Président Bouteflika va bien, l'Algérie aussi

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a assuré mercredi que le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, allait bien, soulignant, dans le même cadre, que l'Algérie va bien aussi, à quelques mois de l'élection présidentielle du 17 avril prochain.

«Le Président Bouteflika va bien. L'Algérie va bien aussi. Nous avons des élections qui se préparent. Il n'y a pas moins de 72 postulants à la candidature pour cette échéance, le 17 avril prochain. Nous avons cet avantage de veiller à la transparence et cela se fait sous les orientations du Président Bouteflika qui, encore une fois, se porte fort bien», a déclaré le chef de la diplomatie algérienne, à l'envoyé spécial à Addis-Abeba de la radio française

RFI. A une question relative à l'identité des candidats potentiels à la présidentielle et si le Président Bouteflika aurait un «candidat» à sa propre succession, dans le cas où il décide de ne pas se présenter. M. Lamamra, qui s'exprimait depuis la capitale éthiopienne en marge des travaux de la 24^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine, a déclaré : «Je ne saurus vous le dire. Il (le président, Ndlr) choisira le moment où il s'exprimera sur cette question».



MOHAMED TALBI EN CONFÉRENCE DE PRESSE : «Ce qu'il faut savoir»

«Tout est fait pour que le citoyen élu exprime sa volonté par les urnes dans un climat propice à l'exercice d'un droit et d'un devoir selon les standards internationaux».

La conférence de presse de M. Talbi a été très suivie par les médias nationaux, la petite salle dédiée à cette rencontre s'avérant exiguë.

Le directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques - direction des opérations électORALES et des élus, a fait distribuer des documents (guide du candidat à l'élection présidentielle et celui de l'électeur) ainsi que le texte de «Loi organique du 12-01 du 18 safar 1432 correspondant au 12 janvier 2012 relative au Régime Electoral».

• Quel est le nombre exact de candidats ?

85 postulants se sont présentés ou ont été représentés (au vu d'une accréditation formelle) aux services du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Tout algérien qui répond aux critères d'âge et de moralité peut postuler à la candidature.

Parmi les postulants, il y a 18 chefs de partis.

Les candidats seront connus le 4 mars à 12 heures par décision du Conseil constitutionnel.

• Quelles sont les conditions de la campagne électorale déjà arrêtées ?

Il y a la commission nationale de préparation présidée par le Premier ministre et composée des ministres de la Défense, des Affaires étrangères, de la communication, des technologies de l'information, de la Justice.

La Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle est à pied d'œuvre avec ses 362 magistrats, l'installation des commissions de wilaya étant achevée.

Pour la commission nationale de suivi de l'élection, elle est composée des représentants des candidats retenus par le Conseil constitutionnel.

Le libre exercice du droit de vote se



décline en : prolongation de l'inscription sur les fichiers électoraux du 23 janvier au 6 février pour les jeunes filles et jeunes adultes qui auront 18 ans révolus le jour du vote, le 17 avril 2014.

Comme toute élection se déroulant dans notre pays, les conditions sont réunies. Le fichier électoral national a été mis à jour, lors de l'opération régulière qui dure du 1^{er} au 31 octobre de chaque année.

Au 31 décembre 2013, le fichier électoral recense 22 460 000 électeurs inscrits. On dénombre 541 837 nouveaux et 525 934 «exclus» pour cause de décès, changement d'adresse, empêchement divers.

La sécurité de la campagne électorale et des opérations de vote sera assurée dans l'esprit de consacrer la libre décision de l'électeur dans ses choix et volonté.

3 250 espaces sont répertoriés à travers le territoire national pour accueillir les manifestations des candidats.

• Qui a demandé la présence d'observateurs étrangers ?

Les institutions de l'Etat font tout pour atteindre un niveau de professionnalisme qui répond aux standards internationaux en la matière et avant tout à la satisfaction des citoyens avant, pendant et après leur vote.

La liste des électeurs est disponible dans tous les bureaux de vote, peut être consultée ou vérifiée par les représentants des candidats ; la présence de magistrats chargés de suivre la régularité des opérations de l'heure de début à celle du dépouillement des votes en présence du public, la rédaction des rapports (du bureau de vote, de la commune, de la wilaya permet un contrôle a posteriori qui relève des autorités juridiques habilitées à traiter des recours. La question des observateurs est d'ordre politique, relève de la souveraineté. Les conditions matérielles et techniques seront au rendez-vous pour que cette élection comme toutes les autres soit un moment privilégié de la vie nationale, sachant par ailleurs l'importance d'élire un président de la République qui aura à diriger le pays pendant 5 ans.

Il va sans dire que la transmission des informations de la base, le bureau de vote, au sommet le ministère de l'Intérieur et le Conseil constitutionnel qui proclame les résultats définitifs sera effectuée par l'Adsl haut débit : en 1/2 seconde nous avons les informations des contrées et des agglomérations les plus éloignées du Centre, Alger.

• L'opposition veut pratiquer un boycott actif de l'élection : quelle place dans la campagne ?

En ce qui concerne l'administration, elle œuvre pour assurer les meilleures conditions d'expression et de mouvement des candidats et de leurs représentants, à travers tout le pays, dans la sécurité totale des citoyens. Pour les partis qui décident de boycotter, nous ne concevons pas de travailler dans ce sens et de permettre ce qui irait à l'encontre de cet événement très important pour le citoyen, les candidats retenus et la nation.

La conférence de presse s'est déroulée dans un esprit de grande franchise, les journalistes interpellant en toute conscience leur vis-à-vis qui suit répondre clairement et sans digression à toutes les questions.

O. Larbi

COMMERCE

La planification régionale renforcée

• M. Benbada annonce l'élaboration d'un plan national d'orientation des structures commerciales sera lancée en 2014.

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada a annoncé le lancement dans le courant de l'année 2014 d'un plan d'orientation des structures commerciales qui fait office de route en matière de réalisation des différentes structures commerciales.

Le gouvernement a consacré 100 millions DA au titre du budget 2014 pour la mise en œuvre de ce plan en vue de renforcer la planification régionale des structures commerciales, a indiqué M. Benbada lors d'une rencontre d'évaluation avec les directeurs de wilaya et régionaux du secteur.

L'année 2014 sera marquée par le développement et la modernisation des structures commerciales à travers la réalisation de 8 marchés nationaux et régionaux par l'entreprise nationale de gestion des marchés de gros (Magro).

Le ministre a, par ailleurs, fait savoir que la phase expérimentale du registre de commerce électronique sera lancée en février prochain avant que ce document en vigueur durant les mois suivant cette étape.

Lors de la présentation du bilan du secteur en 2013, le ministre du Commerce a assuré que 835 marchés an-



chiques ont été éliminés tandis que pas moins de 1 000 nouvelles structures commerciales ont été parachevées et affectées à quelque 20 000 jeunes.

Par ailleurs, les interventions des services de contrôle ont progressé de 19% soit près de 1,2 million d'interventions, selon le ministre qui a souligné que le nombre d'infractions a atteint 23% tandis que les intoxifications alimentaires ont régressé de 18% avec 4 235 cas en 2012 contre 3 455 en 2013.

Dans un souci de renforcer et diversifier les moyens de contrôle commercial durant l'année en cours, 95 inspections régionales ont été mises en place selon M. Benbada.

Pour ce qui est des perturbations enregistrées sur le marché du lait ces derniers jours, le ministre a fait savoir que les équipes d'inspection relevant du ministère du commerce ont procédé à des opérations d'inspection et d'évaluation dont les résultats ont ré-

vélés les causes. «Il n'y a pas de contradiction», a-t-il dit dans l'explication des motifs à l'origine de la perturbation de l'approvisionnement du marché national du lait et dérivés. «Nous avons présenté en toute transparence et objectivité les résultats obtenus» dans le cadre d'une enquête réalisée par le secteur au niveau des laiteries, a-t-il soutenu.

Selon l'enquête, les perturbations sont dues à une «pression» sur l'offre du fait d'une «forte» demande.

Des responsables du ministère ont expliqué la hausse du prix du lait en boîte et des produits dérivés en général à l'envolée des cours de la poudre de lait sur les marchés internationaux depuis l'année dernière.

Les consommateurs de lait en boîte se sont rabattus, en raison de la hausse du prix, sur le lait pasteurisé en sachet d'où la pression sur ce dernier, ont-ils fait observer.

TURQUIE

La Banque centrale augmente ses taux pour sauver la livre malgré l'opposition du gouvernement

La Banque centrale turque a procédé mardi soir à une hausse massive de ses taux d'intérêt, une décision attendue par les marchés pour endiguer la chute continue de la livre, contre l'avis du gouvernement, hostile à cette mesure.

Lors d'une réunion d'urgence de son comité de politique monétaire, l'institution financière a procédé à un changement complet de stratégie et annoncé une augmentation de son taux au jour le jour, qui passe de 7,75 à 12%, et de son taux hebdomadaire repo, poussé de 4,4 à 10%.

La banque a justifié sa décision par la nécessité de «contenir l'impact négatif» des «récents développements intérieurs et extérieurs» sur «l'inflation et la stabilité macroéconomique» du pays. Ces mesures de resserrement monétaire seront maintenues jusqu'à



une amélioration significative des prévisions d'inflation», a-t-elle ajouté.

L'annonce de la banque centrale a été immédiatement saluée par les marchés, où la livre turque (LT) s'échangeait à 2,1855 LT pour un dollar et à 2,9855 LT pour un euro. Elle a rebondi mer-

credi en fin de matinée, se monnayant autour de 2,20 LT pour un dollar et de 3,00 LT pour un euro, en très forte progression par rapport aux plafonds historiques de 2,39 LT pour un dollar et 3,27 LT pour un euro atteints lundi à la mi-journée. Cette mesure a réjoui les analystes,

qui considéraient depuis des semaines une hausse des taux comme seule capable de mettre un terme à la chute de la livre, qui commence à sérieusement affecter la bonne santé économique du pays.

La banque centrale s'était jusque-là refusée à y recourir, sous les pressions répétées du gouvernement.

Depuis des semaines, tous les ministres ont en effet multiplié les mises en garde contre toute hausse des taux, par crainte d'affecter la croissance et de creuser les déficits publics déjà très élevés du pays (+ de 7%), évoquant une crise «passagère».

Juste avant le coup d'envoi de la réunion d'urgence de mardi soir, M. Erdogan avait mis en garde la banque, en principe indépendante, contre les conséquences d'une telle décision.

ITALIE

Amélioration de l'indice de confiance des entreprises

L'indice composite mesurant la confiance des entreprises italiennes a progressé en janvier à 86,8 points contre 83,8 points en décembre, a annoncé mercredi l'institut des statistiques (Istat).

Cette amélioration est due à une nette embellie de la confiance dans les secteurs des services (88,5 points contre 80,9 en janvier) et du commerce de détail (93,5 contre 90,7), alors que les indices de confiance du secteur manufacturier (97,7 contre 98,2) et de la construction (76,5 contre 82,2) sont au contraire en recul, selon cet organisme.

Stagnation de l'économie russe en 2013

La croissance de l'économie russe a nettement ralenti en 2013 et a atteint 1,4%, comme l'avait prévu le gouvernement, a annoncé mercredi le ministre du Développement économique, Alexei Ouloukaïev.

«Le rythme de croissance économique l'an dernier n'est en aucun cas satisfaisant, à 1,4%», a déclaré M. Ouloukaïev devant les sénateurs, cité par l'agence Interfax.

Il s'agit de la croissance la plus faible depuis la récession de 2008-2009. En 2012, la Russie avait enregistré une hausse de 3,4% de son produit intérieur brut, après 4,3% en 2011. M. Ouloukaïev a expliqué que la croissance avait été freinée aussi bien par des facteurs externes, tels que la récession chez certains partenaires commerciaux de la Russie, qu'internes, comme le faible niveau des investissements dans le pays, rapporte Interfax. Le gouvernement, qui tablait début 2013 sur une croissance du PIB de 3,6%, a été contraint à plusieurs reprises en cours d'année de réviser ses prévisions.

En décembre, M. Ouloukaïev avait reconnu que la «stagnation» traversée par la Russie, considérée longtemps comme l'un des pays émergents les plus dynamiques, durait et risquait de se poursuivre dans les années à venir.

Cuba ouverture du Sommet de la Celac



La Communauté des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes (Celac) a entamé mardi à La Havane un sommet de deux jours qui doit consacrer l'unité de ses 33 pays membres.

En présence du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, le sommet - qui rassemble tous les pays du continent américain, à l'exception des Etats-Unis et du Canada - a été ouvert par le président cubain Raul Castro. Une minute de silence a été observée à la demande du président cubain pour rendre hommage à l'ex-président du Venezuela Hugo Chavez, décédé en mars 2013, père fondateur de la Celac en décembre 2011.

La Celac doit discuter de quelque 80 points dont l'affirmation d'une «zone de paix» en Amérique latine, la lutte contre la pauvreté et l'analphabétisme, la sécurité alimentaire et le développement agricole, la coopération technique et scientifique et l'intégration économique et financière de la région rassemblant 600 millions d'habitants.

APS

FMI

Le FMI félicite l'Algérie pour ses performances économiques

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a de nouveau salué l'Algérie pour ses performances économiques, tout en préconisant une «large réforme structurelle» pour accélérer la croissance économique et réduire davantage le chômage.

«Le Conseil d'administration du FMI félicite les performances économiques de l'Algérie dont notamment la baisse de l'inflation, du chômage et des inégalités sociales», a-t-il indiqué dans ses conclusions publiées mardi soir à la suite de son évaluation annuelle de l'économie de l'Algérie dans le cadre de l'article IV de ses statuts.

Dans ce sens, l'institution de Bretton Woods a noté que les performances économiques réalisées par l'Algérie en 2013 avaient été «satisfaisantes» avec une inflation «qui a ralenti considérablement» par rapport à 2012 grâce à la consolidation budgétaire et à une politique monétaire «prudente».

Selon ses prévisions, le PIB du pays devrait croître de 4,3% en 2014 contre 2,7% en 2013.

Le FMI a observé que la position financière extérieure de l'Algérie demeurait toujours «très forte» mais commençait, toutefois, à s'affaiblir.

Sur ce point, il a indiqué que l'excédent du compte courant devrait reculer à 1,1% du PIB en 2013 du fait de la conjonction de la baisse des prix de pétrole et de l'augmentation de la consommation interne de l'énergie, pesant ainsi sur les exportations des hydrocarbures alors que les importations enregistrent une forte enveloppe.

Citant les risques auxquels l'Algérie pourrait faire face, cette institution financière internationale évoque l'éventualité d'une baisse prolongée des prix de pétrole, une aggravation de l'environnement économique mondial, une pression supplémentaire sur la rente des hydrocarbures et une intensification des tensions régionales.

Outre les vulnérabilités budgétaires, le FMI estime que la faiblesse de la compétitivité et de la productivité pèse sur la croissance économique laquelle reste en deçà des potentialités et du niveau requis pour réduire sensiblement le chômage.



image, en particulier celui des jeunes et des femmes.

Sur ce point précis, il a aussi suggéré des réformes visant à accroître la flexibilité du marché du travail et à doter les demandeurs d'emploi de conditions leur assurant de «bonnes compétences».

Par ailleurs, le Conseil d'administration du Fonds affirme que le secteur financier algérien est «stable» mais «insuffisamment développé», ce qui limite l'accès au financement, en particulier pour les PME.

Pour accompagner le développement du secteur financier, le FMI a émis comme conseils de favoriser la concurrence dans le secteur bancaire, d'accélérer le développement des services de crédits, de développer le marché des capitaux, de revoir les mécanismes de garantie et de renforcer les mécanismes parant à l'insolvabilité.

Poursuivre la consolidation budgétaire

Dans tout ce contexte, les membres du Conseil d'administration ont encouragé les autorités algériennes «à prendre des mesures visant à consolider la stabilité macroéconomique et financière, à assurer la viabilité budgétaire à long terme et à promouvoir un secteur privé fort pour assurer une croissance robuste et la création de l'emploi».

Sur un autre plan, cette institution financière internationale a souligné que la consolidation budgétaire entreprise en 2013 par les autorités financières algériennes devrait se poursuivre en vue d'assurer la viabilité budgétaire. A ce

propos, elle a préconisé de contenir la masse salariale, de supprimer progressivement les subventions mais tout en établissant un système de transfert social ciblé pour protéger les couches sociales défavorisées, et de réduire les exonérations fiscales.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a estimé que la préservation de la viabilité budgétaire et de la viabilité financière extérieure nécessiterait l'accroissement de la production des hydrocarbures et l'extension de la durée de vie des réserves pétrolières.

Dans ce sens, il a proné d'améliorer le climat des affaires, d'attirer les investissements directs étrangers (IDE) dans le secteur des hydrocarbures, et de mettre en œuvre rapidement les plans d'investissements de la Sonatrach. Le FMI a aussi estimé que l'élimination progressive des subventions implicites dans les produits énergétiques devrait contribuer à contenir la consommation interne de l'énergie et à soutenir le volume des exportations des hydrocarbures.

Dans son évaluation, l'institution de Bretton Woods a également relevé la nécessité d'une «large réforme structurelle» pour accélérer la croissance économique et la création d'emplois en notant, en particulier, l'importance de l'amélioration de l'environnement des entreprises et du climat des affaires ainsi que de l'amélioration de la compétitivité des coûts.

De même, le FMI a appelé à une plus grande intégration dans le commerce mondial par une adhésion de l'Algérie à l'OMC et la promotion des exportations.

SELON LA DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES

Hausse de plus de 18% des recettes douanières de l'Algérie à 940 mds DA en 2013



Les recettes douanières de l'Algérie ont atteint 940 milliards DA (mds DA) en 2013, contre 792,84 mds DA en 2012, en hausse de 18,57%, a appris mercredi l'APS auprès des Douanes algériennes.

Les recettes budgétaires, qui ont représenté plus de 91% des recouvrements effectués par l'administration des Douanes, ont augmenté de 18,55% en 2013 par rapport à l'année d'avant, passant de 723,32 mds DA à 857,46 mds DA, précise la Direction générale des Douanes (DGD).

Quant aux recettes affectées au Fonds commun des collectivités locales (FCCL), qui représentent 8,34% de l'ensemble des recouvrements effectués, elles ont également connu une variation haussière de 17,82% pour atteindre près de 80,43 mds DA contre 66,56 mds DA durant la même période de comparaison.

Une forte augmentation de 40,56% est observée pour les recettes affectées aux comptes d'affectation spéciale (CAS), passant de 2,96 mds DA en 2012 à 4,16 mds DA l'année dernière. L'ensemble des recouvrements budgétaires effectués par les Douanes ont enregistré des évolutions positives, note la DGD. En effet, les Droits de Douanes (DD) sont passés de 334 mds DA en 2012 à près de 399 mds DA en 2013, en hausse de 19,17%.

La même tendance a été affichée pour la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), avec une augmentation de 16,98%, passant de 375,42 mds DA à 439,15 mds DA, alors que la Taxe intérieure sur la consommation (TIC) a enregistré une «importante» hausse de plus de 70% pour atteindre 11,11 mds DA contre 6,61 mds DA en 2012.

Les autres droit et taxes douanières ont également évolué de 25% pour atteindre huit (8) mds DA en 2013 contre 6,9 mds DA, note encore la DGD. Le taux de réalisation des produits de douane et de la TVA par rapport à la loi de finances 2013 est de 175,84% et 135,46%, détaille la DGD.

Une quinzaine de bureaux des Douanes couvrent presque la totalité des recettes recouvrées plus de 95,25% du total soit 895 mds DA. La recette principale d'Alger port couvre à elle seule plus de 16% du total des recouvrements avec 150,69 mds DA, suivie par le bureau d'Alger ports secs avec près de 13,7% (128,70 mds DA), Sétif 12,01% (112,89 mds DA), Jijel 9,3% (87,31 mds DA) et Bejaia 8,54% (80,27 mds DA).

L'amélioration des recettes douanières, entamée depuis quelques années, s'est poursuivie durant 2013 grâce au dispositif de contrôle mis en place par l'administration douanière et aux efforts consentis dans le traitement efficace des marchandises.

Le dispositif de contrôle a été renforcé davantage grâce aux interventions coordonnées avec les autres institutions notamment le ministère du Commerce et les services des Impôts, ainsi qu'avec l'entrée en vigueur du Numéro d'identification fiscale (NIF).

ALLEMAGNE

Le moral des consommateurs allemands au plus haut

L'indice de confiance des consommateurs allemands mesuré par le baromètre GfK, marque en janvier sa cinquième progression successive à 7,7 points, soit un plus haut depuis plus de sept ans.

«Le moral des consommateurs commence l'année 2014 avec fougue», a commenté dans un communiqué l'institut GfK, qui a publié mercredi les derniers chiffres de cette étude réalisée chaque mois auprès de 2.000 foyers.

La composante «attentes sur la conjoncture» s'est établie à son plus haut depuis juillet 2011. «Aux yeux des consommateurs, l'évolution de la conjoncture allemande se présente bien», commente le GfK. Les attentes sur les revenus et la propension à consommer



affichent pour leur part leur plus haut niveau depuis 13 ans et plus de six ans, respecti-

vement. Les taux d'intérêt extrêmement bas en vigueur en Europe ont leur part dans

ces évolutions. Ils soutiennent l'économie, tout en décourageant l'épargne au profit de la consommation. «Dernièrement économiser est devenu encore moins attractif aux yeux des consommateurs», note le GfK.

Tout comme les consommateurs, les chefs d'entreprise allemands affichent un moral à toute épreuve.

Le baromètre Ifo qui le mesure est ressorti à son plus haut niveau depuis juillet 2011, selon un chiffre publié lundi.

Pour février, le GfK, qui émet chaque mois une prévision sur le baromètre du mois suivant, table sur une nouvelle hausse de son baromètre, à 8,2 points.

APS

M'SILA

Saisie de 306 bouteilles de boissons alcoolisées

Les éléments de la 6^e Sûreté urbaine de la wilaya de M'Sila ont saisi, une fois de plus avant-hier, une quantité importante de boissons alcoolisées, soit 306 bouteilles de vin de marques locale et étrangère au niveau de la zone d'activité de la ville de M'Sila, a indiqué une source proche de la Sûreté de wilaya.

Notons que ce genre de commerce illicite a pris de l'ampleur ces derniers temps malgré les multiples opérations de saisies.

M. B.

Saisie de 190 quintaux de blé tendre

Une cargaison de près de 190 quintaux de blé tendre, destinée à être écoulée au marché parallèle ou à l'étranger, a été saisie, dernièrement, par les éléments de la brigade de la gendarmerie de Aïn Rich, sur la RN 89 reliant M'Sila à Djelfa. Cette quantité de blé était dissimulée à bord d'un camion de gros tonnage sans facturation. Elle a été saisie et remise à la Ccts.

M. B.

Bataille rangée entre des jeunes à la cité 1 000 Logements

La cité 1 000-Logements à M'Sila a été, dans la nuit de lundi à mardi, le théâtre d'une bagarre générale entre des jeunes avant de se transformer en un véritable pugilat ; une altercation dont l'origine reste jusque-là inconnue.

Six blessés à l'arme blanche, entre autres, couteaux, manches, barres de fer et épées. Les victimes ont été transportées vers l'hôpital de la ville, après l'intervention des éléments anti-émeute.

Selon nos informations, 12 personnes ont été arrêtées pour port d'armes blanches.

M. B.

GUÉ DE CONSTANTINE

Elle tue son mari

Mouloud commerçant, épousa Baya, le couple eut 7 enfants. Baya une petite femme menue aux cheveux mi-longs attachés sur la nuque, n'a jamais caché la fierté et le bonheur que cette union lui a apportés.

Ce bonheur familial tranquille durera près de trente ans. Jusqu'au jour où Mouloud ramène à la maison une certaine Farida âgée de 39 ans, jolie femme. Son épouse légitime, s'est sentie trahie, humiliée par la présence de cette rivale sous son toit.

Une dispute violente éclate entre eux. Elle prit la décision de se débarrasser de son mari.

Baya se saisit d'un couteau et ne frappe qu'une fois. Le coup atteint son mari à la gorge, qui lui a été malheureu-



lement fatal. Baya se constitue prisonnière. Le jour du procès en ce mois de janvier 2014, le tribunal d'Alger a examiné un fait grave, Baya n'a bien sûr jamais imaginé se retrouver devant un juge pour répondre de ses actes. Interpellée, la coupable reconnaît les faits sans regret. Baya réitère sa haine pour son mari. Pour son dernier mot, Baya dira qu'elle met son sort entre les mains de la justice en laquelle elle vole une grande confiance en rappelant seulement qu'elle avait laissé derrière elle 7 enfants.

Le représentant du ministère public relate les faits contenus dans le dossier et met l'accent sur la gravité des faits, elle requiert la peine de 15 ans de réclusion criminelle à l'encontre de l'accusée. L'avocat de la défense demande d'accorder les circonstances atténuantes à sa cliente.

Après délibérations, l'accusée est condamnée à la même peine prononcée par le ministère public : 15 ans de réclusion criminelle.

A. Ferrag

FIN TRAGIQUE DU COMMERÇANT KIDNAPPÉ À BENI ZMENZER

Le geste lâche des ravisseurs

La nouvelle du drame s'est rapidement propagée hier dans la localité de Béni Zmenzer. Le jeune Mebarek Amirouche, enlevé il y a quelques jours par des individus inconnus, a été retrouvé mort vraisemblablement tué par ses ravisseurs. C'était la consternation. L'incompréhension se lisait sur tous les visages.

Le corps de la victime a été retrouvé par les éléments de la Gendarmerie nationale égisant au fond d'un oued situé à Azguer village dans la région d'Agouni Gueghrane dans la daïra d'Ouadlias. Une enquête est en cours pour déter-

miner les circonstances exactes du drame, annonçait-on du côté des services de sécurité. Commerçant de son état, le jeune Mebarek Amirouche a été intercepté par des individus inconnus et encaugoulés alors qu'il sortait de chez lui à bord de son véhicule de marque Toyota. Dans la soirée, son père aurait reçu un appel d'une personne anonyme le sommant de verser une rançon de 300 millions de centimes en contrepartie de sa libération.

A rappeler qu'une cellule de crise a été mise sur pied par des jeunes de la localité quelques heures seulement

après la nouvelle de sa disparition. Un appel a été lancé à la population avant-hier, lundi, pour une grève générale qui a d'ailleurs paralysé toute la commune. Les commerçants ont unanimement baissé rideau en signe de solidarité avec la famille. Une marche a également été organisée. Elle avait rassemblé des milliers de citoyens pour exprimer leur solidarité et leur indignation quant à la situation sécuritaire dégradée. Les marcheurs ont, pour rappel, été aussi conviés à observer un rassemblement devant le siège de la mairie durant lequel les gens ont

scandé des slogans appelant à l'arrêt de ces kidnappings.

Par ailleurs, il convient de signaler que la veille de l'assassinat du jeune de Béni Zmenzer, les services de la police faisaient état de l'arrestation des auteurs de la tentative de kidnapping du commerçant de Boudjima qui a eu lieu la semaine dernière. Au nombre de quatre, les bandits ont tenté d'embarquer leur victime de force dans leur véhicule. Devant le refus de la victime d'obtempérer, les individus ont tiré des coups de feu qui n'ont heureusement pas réussi à l'atteindre.

K.N.A

ÉVÈNEMENTS DE GHARDAÏA

Soixante personnes interpellées

Soixante personnes ont été interpellées à Ghardaïa depuis samedi dernier pour leur implication présumée dans les échauffourées qu'a connu dernièrement la ville, a-t-on appris mercredi auprès de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya.

Dix-sept individus, présumés impliqués dans ces événements, ont été écroués par le juge d'instruction près le tribunal de Ghardaïa pour « incendie volontaire, vol qualifié, destruction de biens d'autrui, attroupement avec armes blanches, coups et blessures », a-t-on indiqué.

Dix autres personnes ont été placées sous contrôle judiciaire, deux individus ont bénéficié d'une citation directe le jour du procès et une autre personne a bénéficié d'une liberté provisoire pour les mêmes chefs d'inculpation, a précisé le chargé de la cellule de communication.

Trente autres personnes impliquées dans les événements qui ont secoué dernièrement la région de Ghardaïa

sont placées en garde à vue et seront déférées incessamment devant les instances judiciaires compétentes, selon la même source. Ces arrestations et interpellations ont été menées par les éléments de la sûreté nationale, dans le respect des lois de la république en matière des droits de l'Homme, permettant ainsi de mettre fin aux actes de violence et de vandalisme et de contribuer à ramener le calme dans la région, selon la même source.

Des actes de violence et échauffourées entre groupes de jeunes dans différents quartiers de la vallée du M'zab (regroupant 4 communes), ont été observés durant ce mois de janvier, et ont été marqués aussi par des actes de vandalisme, de pillage suivis d'incendie de locaux commerciaux et d'habitations. Ces incidents ont fait deux morts et des dizaines de blessés. Plus d'une trentaine de locaux et palmeraies ont été incendiés et du mobilier urbain détruit. Le calme est revenu actuellement dans la région, à la faveur

du déploiement d'un impressionnant dispositif de forces de l'ordre et anti-émeute, pour mettre un terme à ces affrontements récurrents entre groupes de jeunes, a-t-on constaté.

Les commerces, les établissements scolaires et autres bureaux ont rouvert dans les différents quartiers de la ville, théâtre de ces violences et les agents de collecte des déchets ménagers ont repris leur service. Par ailleurs, deux individus présumés impliqués dans les échauffourées qui ont éclaté, samedi dernier à Berriane, entre jeunes, ont été arrêtés et écroués par le procureur de la république pour « attroupement avec arme blanche » et « coups et blessures », signale le responsable de la cellule de communication.

Six autres personnes suspectées d'avoir participé aux échauffourées de Berriane, qui ont causé des brûlures de deuxième degré à une victime et des incendies de près d'une dizaine de locaux, sont en délit de fuite, a-t-il ajouté.

ÉRUPTIONS VOLCANIQUES

Des scientifiques percent les secrets des supervolcans

L'explosion d'un supervolcan pourrait, entre autres, faire chuter la température mondiale de 10°C pendant une décennie.



Les éruptions de gros volcans, comme celle du Mont Pinatubo aux Philippines en 1991, sont si violentes qu'elles peuvent éjecter suffisamment de cendre pour obscurcir le ciel plusieurs jours. Pourtant, ces événements sont de la gnognotte par rapport aux éruptions de supervolcans. Celui qui sommeille dans le parc national de Yellowstone (Wyoming, Etats-Unis) représente notamment un véritable danger pour l'humanité.

Il y a 600 000 ans, son éruption a créé un gigantesque cratère, appelé caldeira (45 km de large, 85 km de long) et éjecté des milliers

de kilomètres cubes de matière dans l'atmosphère - suffisamment pour ensevelir Londres et sa périphérie sous une épaisse couche de cendre, souligne Business Insider.

Dès lors, on comprend pourquoi les supervolcans pourraient constituer un véritable cataclysme à l'échelle mondiale - tout comme les astéroïdes. Les éruptions des supervolcans ont un impact considérable sur le climat de la Terre.

Celle du Pinatubo, qui n'est pas un supervolcan, a diminué la température du globe d'environ 0,4°C pendant plusieurs mois. Les scientifiques estiment que l'éruption d'un

supervolcan pourrait faire chuter la température mondiale de 10°C pendant une décennie.

Ce qui aurait des conséquences désastreuses sur l'agriculture, avec des famines à la clé.

La dernière éruption connue d'un supervolcan a eu lieu il y a environ 70 000 ans, à Sumatra (Indonésie), provoquant un hiver volcanique, indique le site 7 sur 7. Une pluie de cendre avait obscurci le ciel et empêché tout ensolilement pendant six à huit ans.

Et les conséquences d'une telle éruption vont bien au-delà, puisque la période de re-

froidissement a vraisemblablement duré près de 1 000 ans. Toutes ces explications sont bien jolies, mais un problème majeur subsiste : selon un rapport de la Société géologique de Londres, «même la science-fiction ne peut imaginer un mécanisme crédible qui permettrait d'éviter l'éruption d'un supervolcan».

En revanche, comprendre les mécanismes géologiques impliqués permettrait de voir venir l'éruption. Et de s'y préparer pour limiter les dégâts. Bonne nouvelle : selon les scientifiques, sur la vingtaine de supervolcans recensés dans le monde, aucun ne menace d'exploser.

Des objets datant de l'âge de pierre retrouvés dans les profondeurs de la mer Baltique

Une équipe d'archéologues suédois a récemment découvert une collection d'objets rares datant de l'âge de pierre, dans les profondeurs de la mer Baltique, au large des côtes suédoises.

Selon les chercheurs, ces vestiges vieux de 11.000 ans pourraient appartenir à l'une des plus anciennes colonies retrouvées jusqu'à présent dans la région nordique. Les profondeurs marines réservent parfois bien des surprises. Dernièrement, une équipe de plongeurs suédois en excursion scientifique dans les eaux de la mer Baltique est parvenue à déceler une collection d'objets rares datant de l'âge de pierre. L'âge des vestiges a été estimé à près de 11.000 ans. Ils auraient été laissés par un peuple nomade

suédois, jusqu'à présent inconnu des archéologues. Selon les scientifiques, il pourrait s'agir d'une des plus anciennes colonies retrouvées jusqu'à présent dans la région nordique. Les objets ont été mis en évidence au cours d'une plongée archéologique organisée par Björn Nilsson, chercheur à l'université suédoise de Södertörn, et ses collègues de l'université de Lund. La découverte a été réalisée à 16 mètres sous la surface des eaux, près de Hano, une baie de sable située au large des côtes de la Scanie, en Suède.

Les vestiges enfouis sous une abondante couche de sédiments, ont pu traverser les âges en restant en parfait état. Leur environnement, pauvre en oxygène, les a épargnés de la dégradation.

Des objets variés Parmi les objets retrouvés, les archéologues ont indiqué avoir identifié des outils en bois ou en silex, des morceaux de corde, un harpon et des restes d'aurochs. Les aurochs sont considérés comme les ancêtres des bovins modernes. Ils ont vécu à travers l'Europe durant de nombreuses années avant de s'éteindre au début des années 1600. Le dernier auroch aurait été observé en Pologne en 1627.

Les archéologues continuent encore leurs fouilles à la recherches d'autres vestiges au cœur du site sous-marin. Une étude approfondie des objets découverts devrait permettre d'en savoir davantage sur le peuple à qui ils ont appartenu.

CORONAVIRUS MERS

59^e décès en Arabie Saoudite

Le ministère saoudien de la Santé a annoncé mercredi la mort d'une personne atteinte du coronavirus Mers, en précisant qu'il s'agit du 59^e décès dû à la maladie dans le royaume.

«La personne décédée, un Saoudien habitant Ryad, était âgée de 60 ans et souffrait de plusieurs maladies chroniques», a précisé le ministère sur son site internet.

Ce nouveau virus, dit du Syndrome respiratoire du Moyen-Orient (Middle East Respiratory Syndrome, Mers) dans la terminologie de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a touché depuis septembre 2012 à l'échelle mondiale 180 personnes, dont 77 sont mortes, selon le dernier bilan de l'OMS. Des scientifiques chinois ont découvert, dans des essais réalisés en laboratoire, une arme potentielle pour inhiber le virus mortel de type coronavirus Mers, ont rapporté les médias.

Une équipe de chercheur de Fudan University de Shanghai a mis au point une molécule, en l'occurrence un fragment de protéine, qui «pourrait efficacement bloquer l'infection par le coronavirus MERS sur des cellules cultivées en laboratoire»,



selon un article publié mardi dans la revue scientifique Nature.

Il s'agit cependant d'une toute première étape avec une expérimentation menée sur des cellules cultivées en laboratoire, et il faudra passer par des tests sur des animaux pour savoir si cette molécule peut efficacement bloquer l'infection par Mers.

ÉTATS-UNIS

Vague de froid inhabituelle dans le sud-est



Une vague de froid inhabituelle, accompagnée de neige et de pluies verglaçantes, touchait mardi le sud-est des Etats-Unis, où l'hiver est d'ordinaire beaucoup plus clément.

En Louisiane, et notamment à la Nouvelle-Orléans, les écoles et les services gouvernementaux ont fermé leurs portes plus tôt que prévu mardi en raison de l'arrivée imminente du froid et de la neige.

La vague de froid «se dirige à l'heure actuelle vers le centre de la Floride et la région du Golfe» du Mexique, ont prévenu mardi soir les services météorologiques américains.

Du sud du Texas à la Floride, en passant par la Louisiane, le Mississippi, l'Alabama et la Géorgie, de la neige et des températures proches de zéro sont à prévoir.

Plus de 80 vols ont déjà été annulés aux aéroports internationaux de Miami et Fort Lauderdale, sur la côte Atlantique de la Floride.

Mercredi, les intempéries devraient se concentrer sur la Caroline du Nord, a Caroline du Sud, la Géorgie et le Nord de la Floride, selon la météo nationale.

GRIPPE AVIAIRE

Découverte d'un foyer de H7N9 à Hong Kong



Les autorités de Hong Kong ont lancé mardi l'abattage de 20.000 poulets après la découverte d'un foyer de grippe aviaire H7N9, ont annoncé les autorités.

Les craintes d'une épidémie dans la métropole traumatisée par la crise du Sras (syndrome respiratoire aigu sévère) en 2003 se sont ravivées après la mort récente de deux hommes, porteurs de la souche H7N9, après un séjour en Chine. L'abattage «a commencé», a confirmé à l'AFP un porte-parole du ministère de l'Agriculture, de la pêche et de l'environnement.

Les poulets sont tués chimiquement puis enfouis dans une décharge, a-t-il ajouté. La Chine est confrontée depuis l'hiver 2013 à des contaminations par le virus H7N9 de la grippe aviaire, qui a infecté environ 140 personnes, faisant au moins 47 morts selon des bilans officiels.

A Hong Kong, un homme de 80 ans est décédé le 26 décembre après un séjour à Shenzhen, de l'autre côté de la frontière entre la Chine et la région administrative spéciale (RAS) qui bénéficie d'un statut de semi-autonomie depuis 1997. Un autre homme, âgé de 65 ans, est mort le 14 janvier dans les mêmes circonstances.

TIZI-OUZOU

Mise en service prochaine d'un centre pour inadaptés mentaux

Le centre psychopédagogique pour inadaptés mentaux d'Ouaguenoune (une vingtaine de km au nord de Tizi-Ouzou), sera mis en service en mars prochain, a indiqué le directeur de l'Action sociale et de la Solidarité de la wilaya.

«Cet établissement spécialisé, d'une capacité de 120 places, destiné à la prise en charge des enfants inadaptés mentaux, sera mis en service le 14 mars, coïncidant avec la célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques», a indiqué à l'APS, M. Hadj Bouchoucha, signalant l'entame de la mise en place de l'équipe d'encadrement de cette structure.

Le responsable a, également, fait part du renforcement programmé, à terme, de tous les établissements spécialisés du secteur de l'Action sociale par des fermes pédagogiques, ainsi que des services d'accompagnement des enfants inadaptés mentaux.

«A moyen terme, nous comptons consacrer nos efforts en vue d'assurer une place pédagogique à tous les enfants aux besoins spécifiques inscrits en liste d'attente» a-t-il, encore, assuré.

LAGHOUAT

1,7 milliard DA pour la protection contre les risques d'inondation

Une enveloppe de 1,7 milliard DA a été réservée pour la réalisation de projets de protection des risques d'inondation dans les communes de Laghouat et Bennacer Benchahra, a-t-on appris mercredi auprès des services de la direction des ressources en eau.

Ces opérations consistent à la réalisation de canalisations d'eau usées et le curage des égouts dans la ville de Laghouat, la rénovation des stations de pompage et leur équipement en groupes électrogènes afin d'éviter d'éventuelles coupures du courant électrique, selon les mêmes services. Les services des directions des ressources en eau et des travaux publics et de l'office national d'assainissement et de l'Algérienne des eaux, ainsi que ceux de la commune de Laghouat ont été mobilisés pour réaliser ces opérations d'un coût de 1,2 milliard DA dans les plus brefs délais.

Dans la commune de Bennacer Benchahra, le taux d'avancement des travaux de la première tranche du projet de protection du périmètre Taounza des eaux pluviales sont de près de 20%, en attendant le lancement de la deuxième tranche, le mois prochain, après finalisation des procédures administratives afférentes, a indiqué la même source.

Ce projet qui consiste à la réalisation d'une digue, pour un coût de 500 millions DA puisés du programme complémentaire de 2013, va permettre aux agriculteurs de la région de poursuivre leurs activités dans de meilleures conditions et encourager l'investissement dans ce secteur, a-t-on souligné. La wilaya de Laghouat a bénéficié dans le cadre de précédents programmes de développement d'un montant de 920 millions DA pour la réalisation de digues de protection des risques d'inondation, dans plusieurs communes, a rappelé la direction des ressources en eau.

ORAN

De nouvelles techniques pour le traitement des calculs urinaires à l'EHU

De nouvelles techniques mini-invasives pour le traitement des calculs urinaires (lithiasse urinaire) sont actuellement appliquées au niveau de l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) «ier novembre 1954» démontrent leur efficacité, a-t-on appris jeudi auprès de cette structure sanitaire.

A ce titre, l'équipe du service d'urologie de l'EHU et l'Université d'Oran ont entamé les premières interventions mini-invasives endourologiques dans le traitement des calculs. Il s'agit plus précisément de deux techniques qui ont été développées depuis le deuxième semestre 2013 par le service d'urologie de l'EHU, à savoir l'urétroscopie et la néphrolithotomie, a-t-on indiqué.

L'urétroscopie, à travers un abord naturel, consiste à introduire un endoscope muni d'un laser, qui permet de frag-



menter les lithiasies de l'uretère. Une cinquantaine de personnes ont été traitées par cette technique. La néphrolithotomie percutanée, est une technique spéciale qui évite de grandes incisions.

A travers un petit orifice pariétal au niveau du dos, on introduit le néphroscope qui permet de voir et de fragmenter et de retirer les calculs, a-t-on expliqué. Sept patients ont été traités par cette tech-

nique depuis l'acquisition d'un nouvel équipement. Pour le Pr Yousfi, médecin chef, l'avantage de ces techniques mini-invasives réside en «la réduction du séjour et du coût d'hospitalisation avec moins de douleurs parietales conduisant à une réintroduction rapide dans la vie socioprofessionnelle».

De son côté, le directeur général de l'EHU, M. Mansouri a annoncé que son établissement évoquait «pour la

création d'une unité de lithiasse» qui, en plus des techniques thérapeutiques nouvelles, compte associer d'autres professionnels dont notamment les biologistes (analyse spectrophotométriques des calculs et explorations pour la recherche des causes), les diététiciens, les néphrologues et les radiologues, «qui seront d'un grand apport pour la prévention des récidives».

La lithiasse urinaire touche des personnes entre 20 et 60 ans. Son incidence est en augmentation.

Une personne sur 10 est concernée par cette pathologie. Les caractéristiques épidémiologiques de cette pathologie évoluent ces dernières années suite aux modifications des habitudes alimentaires, des conditions sanitaires, des facteurs d'environnement et de la prévalence des affections qui prédisposent au risque de la lithiasse tels que le diabète et l'obésité, a-t-on encore indiqué.

AIN TEMOUCHENT

plus de 130 femmes ont bénéficié de projets de renouveau rural

Plus de 132 femmes rurales à Ain Temouchent ont bénéficié de projets de renouveau rural au titre des projets de proximité de développement rural intégré (Pdri), a-t-on appris mercredi auprès de la conservation des forêts.

Cet intérêt soutenu pour la promotion de la femme rurale et son intégration dans les opérations de développement a été marqué par l'octroi, à 45 bénéficiaires, de projets de mise en valeur des terres et 45 autres de projets de plantation d'oliviers, alors que 75 ont obtenu des projets de réalisation de brise-vents, a-t-on précisé.

Ces actions pourront être renforcées avec l'implication des dispositifs d'emploi

des jeunes, notamment les représentations locales de l'Angem, Cnac et Ansej, a-t-on ajouté.

Cet intérêt résulte, selon la conservation des forêts, de l'importance accordée à cette ressource humaine qui joue un rôle prépondérant dans l'activité socio-économique dans le monde rural d'où la nécessité de la stabiliser. Avec la nouvelle stratégie visant la priorité à accorder, dans le cadre du Pdri, à l'activité économique, les femmes rurales ont un rôle déterminant à jouer pour la stabilisation des populations, a-t-on encore souligné.

Dans ce cadre, plusieurs programmes de formation, de vulgarisation et d'équi-

gements ont été lancés par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural au profit des femmes rurales, a-t-on rappelé soutenant que le développement économique et social constitue le moyen idoine pour désenclaver les zones rurales éloignées et concrétiser, sur le terrain, la politique du renouveau rural.

Le confortement et la redynamisation du réseau d'associations de femmes rurales constituent, en outre, un objectif primordial pour le ministère. Dans ce sens, la wilaya d'Ain Témouchent compte deux associations de la femme rurale qui contribuent à sa promotion et à sa formation, a-t-on encore indiqué.

M'SILA

Lancement d'un programme de plus de 2 700 logements publics promotionnels

Un programme portant sur la construction de 2 710 logements publics promotionnels (LPP) vient d'être lancé en travaux dans quatre communes de la wilaya de M'sila, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya.

Ce programme, inscrit dans le cadre du quinquennal 2010-2014, est réparti sur les communes de M'sila (1 900 unités), de Boussaâda (700), de Barhoun (60) et de Metarfa (50), a ajouté la même source, précisant que le choix de ces zones s'explique, d'une part, par la

forte demande sur cette nouvelle formule et, d'autre part, par la disponibilité du foncier. Les services de la wilaya ont également rappelé que 3 436 logements sociaux participatifs (LSP), une formule aujourd'hui remplacée par le LPP, ont été construits et livrés dans cette wilaya dans le cadre du précédent programme quinquennal (2005-2009).

Il reste cependant, déplorant des habitants contactés par l'APS, que l'absence de contrôle et de structures d'entretien des immeubles a fait



que de nombreuses cités LSP sont régulièrement «défigurées» en raison des transformations opérées par les rési-

dents sans autorisation (barreaudages dissonants, suppression de balcons et autres).

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

Plus de 900 logements sociaux attribués

Les clés de 935 logements publics locatifs (LPL) ont été remises à leurs attributaires mercredi à Bordj Bou Arréridj, a-t-on constaté. Au cours de cette opération d'attribution, organisée à la salle de l'Ugta, la directrice de l'Office de promotion et de gestion immobilière (Opgi), Mme Nadia Necib, a souligné que lors du tirage au sort destiné à déterminer les étages, la priorité d'accès aux logements des rez-de-chaussée a été donnée aux personnes aux besoins spécifiques, à mobilité réduite ou atteintes

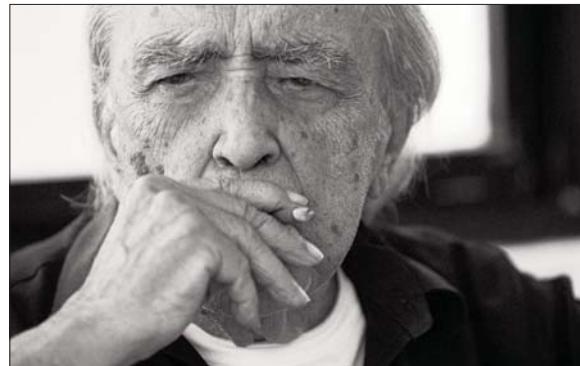
de maladies chronique. L'opération a suscité la joie des attributaires après la longue période d'attente qui a suivi l'affichage de la liste préliminaire, en raison de l'enregistrement des recours, leur étude et l'élimination des noms des indus attributaires, a-t-on indiqué à la wilaya La directrice de l'Opgi a invité les bénéficiaires à respecter l'aspect extérieur des immeubles et à n'y apporter aucune modification.

GRANDE-BRETAGNE

GALERIE D'ART CONTEMPORAIN «SMITHS ROW»

Des photographies de l'œuvre d'Oscar Niemeyer en Algérie exposées

Des photographies des réalisations du célèbre architecte brésilien Oscar Niemeyer en Algérie dans les années 1970, signées du Britannique Jason Oddy, sont exposées actuellement à la galerie d'art contemporain «Smiths Row» de Saint Edmunds (est de l'Angleterre), rapporte-t-on sur le site Internet de la galerie.



Lors d'un séjour de trois semaines en Algérie en 2013, Jason Oddy a réalisé des clichés des bâtiments conçus par l'architecte disparu en 2012, comme l'Université de Mentouri à Constantine (1969-1972) ou celle de Houari Boumediène à Alger (1972-1974).

Ces deux œuvres, «peu connues» au niveau mondial, «mettent en avant le lien entre l'humain et le monde de l'ar-

chitecture», résument les organisateurs de l'exposition. Inaugurée samedi dernier, cette exposition, financée par le «Arts England Council» (Conseil anglais des arts), comporte également des clichés de la coupe olympique Mohamed Boudiaf à Alger.

En 1907 à Rio de Janeiro, Oscar Niemeyer a participé à la conception de près de 600 œuvres architecturales

dans 70 pays différents.

À son compatriote urbaniste Lucio Costa, il dirige en 1960 la construction de la nouvelle capitale administrative du Brésil, Brasilia, un chef d'œuvre d'architecture moderne construit en 1000 jours en pleine jungle tropicale, est classé au patrimoine universel.

ORAN

Le roman algérien contemporain, thème d'une rencontre

Le roman algérien contemporain fera l'objet d'une journée d'étude, le 3 février à Oran, a annoncé mardi le directeur de l'Unité de recherche sur la Culture, la Communication, les Langues, les Littératures et les Arts (Uccila).

«La rencontre se donne comme objectif d'interroger l'écriture romanesque des années 1990 à nos jours», a précisé à l'APS le professeur Mohamed Daoud dont

l'Unité de recherche relève du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc), basé à Oran.

Plusieurs professeurs universitaires participeront à la manifestation scientifique intervenant dans le cadre d'un projet de recherche intitulé «Réception critique du roman contemporain algérien», a-t-il indiqué.

La corporeité constitue le thème central de la journée

d'étude qui verra les participants aborder différents axes de réflexion comme «la poétique du corps dans les fictions contemporaines» et «la symbolique du corps féminin dans les narrations actuelles».

Selon la même source, les intervenants se pencheront également sur «les discours et thèmes sur le corps dans le roman moderne», à savoir le corps malade, meurtri, blessé, violenté, entre autres

formes évoquées dans les écrits romanesques algériens.

Entrée en fonction en 2013 après avoir été agréée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'Uccila compte deux divisions de recherche dédiées aux thématiques «Production imaginaire et pratiques culturelles» et «Représentations symboliques et pratiques langagières».

MOSTAGANEM:

La nouvelle école régionale des Beaux-Arts opérationnelle

La nouvelle école régionale des Beaux arts de Mostaganem est entrée en service dernièrement, a-t-on appris auprès du directeur de cet établissement de formation d'une capacité d'accueil de 300 étudiants.

L'artiste plasticien Hachemi Ameur a indiqué que cette école réalisée dans la localité de Salamandre, au chef-lieu de wilaya, est opérationnelle depuis la mi janvier en cours, ajoutant qu'une correspondance a été adressée au ministère de la Culture pour sa baptisation au nom de l'artiste plasticien Mohamed Benkhadda, natif de Mostaganem.

Cet établissement de formation, réalisé pour un coût de

350 millions DA, dispose de 17 ateliers dont ceux de dessin, de design, de sculpture, de calligraphie et de décoration, de quatre salles de cours, d'un amphithéâtre d'une capacité de 100 places, d'un hall d'exposition et d'une galerie d'arts.

L'école comprend également un dortoir de 60 lits, un restaurant, un club, un café et une salle de sports collectifs.

Cinq étudiants ont réalisé dernièrement une fresque de la nouvelle école régionale, a-t-on indiqué signalant que les responsables de cet établissement prévoient d'accroître le nombre d'étudiants de 60 cette année à 300 l'année prochaine. L'encadrement dispose actuellement de 27 enseignants.

PROMOUVOIR LES MÉTIERS TRADITIONNELS CONSTANTINOIS

Un guide illustré de l'artisanat bientôt édité

Un guide illustré de l'artisanat constantinois sera «bientôt» édité pour mettre en relief et promouvoir les métiers traditionnels du Vieux Rocher, a indiqué mardi à l'APS le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), Nasreddine Benarab. Il s'agit d'un document permettant de découvrir l'ensemble de métiers artisanaux spécifiques à la région de Constantine, y compris les plus anciens, et ce, dans le cadre de la préparation de la manifes-

tation «Constantine, capitale de la culture arabe en 2015», a ajouté le même responsable. Cette publication, richement illustrée, fera la part belle aux habits traditionnels qui font la réputation de la ville des ponts, notamment la fameuse gandoura parsemée de fils d'or, à la dinanderie, à la sculpture sur bois, à la céramique et à la couture, a ajouté M. Benarab. «L'objectif poursuivi à travers ce guide est de donner une idée précise de la dynamique que

connaît ce secteur dans la wilaya de Constantine, et d'informer le plus complètement possible les visiteurs algériens et étrangers de la richesse et de l'authenticité de l'artisanat local», a-t-il souligné, rappelant que près de 200 métiers artisanaux sont exercés dans la wilaya. Quelque 11.000 artisans, toutes spécialités confondues, activent à l'heure actuelle dans la wilaya de Constantine, selon la CAM.

APS

«STAR WARS VII»:
Liam Neeson
voudrait
reprendre le
sabre laser



L'acteur irlandais serait ravi de reprendre son rôle de maître Jedi dans la suite des aventures intergalactiques...

Après la confirmation du retour de Harrison Ford, Carrie Fisher et Mark Hamill, Liam Neeson affirme être prêt à reprendre le sabre laser. Dans une interview accordée au magazine Première, l'interprète de Qui-Gon Jinn, maître Jedi et mentor d'Obi-Wan Kenobi a déclaré: «J'adorerais revenir dans Star Wars ! Mais personne ne m'a contacté pour l'instant. J'attends que le téléphone sonne.»

Son personnage Qui-Gon Jinn est mort

L'acteur a toutefois confié à Allociné qu'il était fort peu probable de le voir reprendre son rôle de Qui-Gon Jinn dans «Star Wars: Episode VII», mais qu'il serait ravi d'y participer. Pour mémoire, Qui-Gon Jinn est décédé de la main de Dark Maul, dans Star Wars: Episode I - La Menace fantôme. Peut-il dans ces conditions revenir dans la suite des aventures intergalactiques ? Qui importe, en tant que Jedi, il pourrait revenir sous la forme d'un esprit, comme Obi-Wan Kenobi. Reste à l'acteur à utiliser toute sa force de persuasion pour convaincre J. J. Abrams et Michael Kastan, les maîtres de ce nouvel épisode, le premier de l'ère Disney.

«Captain America 3» a trouvé ses réalisateurs

Le deuxième volet n'est pas encore sorti qu'un troisième épisode de «Captain America» est d'ores et déjà prévu. Comme le rapporte The Hollywood Reporter, Marvel a déjà trouvé les réalisateurs du prochain film de la saga. Si rien n'est signé pour le moment, le studio s'est déjà assuré la présence d'Anthony et Joe Russo, le duo de réalisateurs déjà derrière le deuxième film, «Captain America, le soldat de l'hiver». Chris Evans, lui, est assuré d'être de retour dans la peau du super-héros tandis qu'aucun scénariste n'est pour le moment engagé sur le projet. Comme l'explique le site spécialisé The Hollywood Reporter, les studios attendent généralement les premiers chiffres américains pour se prononcer quant aux équipes autour d'une suite. Le premier volet avait totalisé 370,6 millions de dollars de recettes à travers le monde, pour un budget de 140 millions - hors importants frais de promotion.

MUSIQUE
TROP
FORTE
quel impact
pour nos
oreilles ?



Des chercheurs britanniques ont décidé de mesurer au bout de combien de temps et à quelle intensité l'écoute de la musique affecte l'audition. Une étude a été mise en ligne pour aider à comprendre le problème.

L'institut national de la santé (Inserm) estime que le nombre de cas de surdité ne cesse de progresser avec l'âge : de 6% de la population entre 15 et 24 ans à plus de 65 % après 65 ans. L'exposition au bruit est une cause première de perte de l'audition. Afin de mieux comprendre le rôle que jouent les facteurs environnementaux sur ces troubles, les chercheurs britanniques du Medical Research Council ont lancé une vaste étude en ligne destinée aux internautes de tout âge.

Le questionnaire porte sur les habitudes des participants concernant la façon dont ils écoutent la musique et leur niveau d'audition actuel. «Si avoir passé à sa vie à écouter de la musique trop fort conduit à une perte de l'audition, les scientifiques s'attendent à voir une corrélation entre les habitudes d'écoute des participants et leurs capacités auditives actuelles», indique le site BBC News. Ce lien ne fait plus aucun doute pour les scientifiques, mais l'étude devrait leur permettre de déterminer au bout de quelle durée et intensité l'exposition commence à affecter l'audition.

Le principal auteur de ce projet, le docteur Michael Akeroyd, ajoute que «de nombreuses études sur la perte de l'audition liée à la musique se sont penchées sur les musiciens qui sont exposés à de la musique très forte presque tous les jours. Mais on connaît moins les effets cumulatifs de ce type d'écoute sur l'audition du grand public. Le but principal de ce projet est de déterminer si il existe un lien ou pas.»

Audition :

Ne pas utiliser le casque plus de 45 minutes d'affilée

La Semaine du son est l'occasion de rappeler quelques mesures de prévention afin de préserver notre audition. Parmi les conseils des spécialistes : faire une pause au bout de 45 minutes de casque.



D'après les chiffres publiés par l'édition du Parisien du 28 janvier, 20% des jeunes souffriraient aujourd'hui de problèmes préfigurant une surdité précoce. A l'occasion de la 11ème Semaine du son, organisée du 27 janvier au 1er février à Paris, et du 2 au 9 février partout en France, à Bruxelles et à Genève, le quotidien rappelle quelques gestes de prévention à respecter pour limiter les dégâts et préserver une bonne audition. «Avec le casque, le son n'a jamais été aussi près de

l'oreille interne», explique Christian Hugonnet, président de la Semaine du son et acousticien, au Parisien. «Ce n'est pas tant l'objet qui est à dénoncer, mais son usage : on écoute avec le casque trop fort et trop longtemps. Environ 11% des enfants interrogés en CE1 (7-8 ans) avouent s'endormir avec le casque et 30% des collégiens dépassent les 90 décibels.

Une variabilité individuelle face au bruit

Au bout de quarante-cinq mi-

nutes d'écoute, toujours faire des pauses, recommandent les experts cités par le quotidien.

Et consulter tant qu'il en est encore temps, au prix d'un repos absolu et sans casque dès lors qu'apparaissent ces signes d'alerte : bourdonnements, impression d'oreille bouchée ou perception trop forte et quasi douloureuse de certains bruits.

Du côté de l'Institut national de la santé (Inserm), les consignes concernant les nuisances sonores sont claires : au-

delà de 85 décibels, une exposition plus de huit heures nécessite une protection, au-delà de 90 décibels (perceuse), limiter l'exposition à deux heures et au-delà de 100 décibels (marteau piqueur), ne pas dépasser 15 minutes. «Il existe cependant une grande variabilité individuelle face au bruit. Certains gènes semblent notamment influer sur la sensibilité au traumatisme sonore», ajoute l'établissement spécialisé dans la recherche médicale.



ENFANT

on ne surveille pas assez son audition

Les parents sont mal informés des répercussions des troubles de l'audition chez l'enfant, révèle une enquête Ipsos. Une méconnaissance qui se greffe à une ignorance des symptômes. La plupart des parents ont conscience qu'un problème auditif peut nuire aux résultats scolaires ou à la vie sociale de l'enfant. Mais dès que l'on creuse un peu, on s'aperçoit qu'un flou entoure la problématique des troubles de l'audition chez l'enfant : plus d'un parent sur deux avoue méconnaître ses conséquences

exactes pour l'enfant. 59 % affirment ne pas connaître non plus les signes qui doivent alerter. Le manque d'information des parents est frappant aussi concernant les moyens de dépister les troubles de l'audition chez l'enfant et l'offre de soins existante. Conséquence de ce déficit d'information, les parents n'éprouvent pas le besoin de faire passer un test de l'audition à leurs enfants. Un tort selon l'étude, car un parent sur dix ayant fait réaliser un diagnostic de l'audition a découvert que

son enfant rencontrait des troubles de l'audition.

Un diagnostic gratuit plébiscité

Les parents expriment toutefois un besoin d'être davantage sensibilisés sur le sujet. Ils aimeraient l'être via une campagne d'information à la télévision et dans les établissements scolaires. Autre souhait des parents, la possibilité d'un diagnostic gratuit de l'audition pour les enfants, comme ça se fait déjà pour la vue et les dents.

L'obésité associée à une perte de l'audition chez la femme

Un IMC et/ou un tour de taille importante sont associés à un risque accru de surdité chez la femme adulte, confirme une nouvelle étude publiée dans l'*American Journal of Medicine*.

Ce n'est pas la première étude à avertir du risque de troubles de l'audition chez les personnes obèses. Mais celle-ci est intéressante car à l'inverse de la surdité associée au vieillissement, celle liée à l'obésité serait réversible, à condition d'exercer une activité physique et de perdre du poids. Autrement dit faire du sport permettrait de prévenir la perte d'audition.

«On pense souvent que perdre l'audition fait partie du processus inévitable du vieillissement mais nos travaux prouvent que certains facteurs de risque sur lesquels on peut jouer comme le maintien d'un poids de santé et d'une activité physique, peuvent aider à prévenir la surdité ou à ralentir sa progression», estime Sharon Curhan, médecin à l'Hôpital Brigham and Women à Boston, aux États-Unis.

68 421 femmes ont été suivies par les chercheurs de 1989 à 2009. Les chercheurs ont observé que les femmes ayant un IMC (indice de masse corporelle) compris entre 30 et 34 étaient 17 % plus exposées au risque de surdité que celles ayant un IMC normal, c'est-à-dire inférieur à 25. Pire, un IMC de 40 ou plus augmentait le risque de surdité de 25 % comparé aux personnes ayant un IMC normal.

Un IMC supérieur à 30 est le seuil à partir duquel on parle d'obésité. Entre 25 et 30, on considère qu'un adulte est en surpoids.

Le sport protège des problèmes d'audition

Le tour de taille aussi s'est révélé un facteur de risque de surdité. Les femmes ayant un tour de taille compris entre 80 et 88 cm ont eu un risque accru de 11 % de perte auditive comparé aux femmes ayant un tour de taille inférieur à 71 cm. Pour un tour de taille supérieur à 88 cm, le risque grimpe à 27 %.

Un lien de cause à effet entre sport et surdité a été établi. Les femmes les plus physiquement actives ont abaissé de 17 % leur risque de perte d'audition.

Une récente étude parue dans *The Laryngoscope* a démontré que les adolescents souffrant d'obésité éprouvent des difficultés à entendre les basses fréquences.

NUISANCES SONORES : Les bons réflexes pour se protéger



Musique, travaux, klaxons... Sans s'en rendre compte, on est constamment exposé à des sources de pollution sonore. Si on ne s'en préserve pas, l'excès de bruit peut devenir handicapant (sifflements, acouphènes, surdité, stress). On limite les risques auditifs en prenant ces quelques habitudes simples.

Du bruit partout, tout le temps

Le Haut conseil de la santé publique (HCSP) a rendu sa copie sur les moyens de limiter les expositions aux bruits excessifs. Il préconise notamment d'afficher le niveau sonore dans les lieux qui diffusent de la musique amplifiée comme les discothèques et les salles de concert. L'objectif est de réduire les risques auditifs pour rester dans les seuils d'exposition considérés comme bénins pour la santé. Une exposition à 85 décibels (dba) ne doit ainsi pas excéder 8 heures, 4 heures pour 88 dBA, 2 heures pour 91 dBA, ou 15 minutes

à 100 dBA, rappelle le HCSP.

On ne sait pas si la préconisation du HCSP sera retenue par le gouvernement et s'il décidera de légiférer sur le sujet. Reste que dans notre environnement actuel, notre audition est mise à rude épreuve : transports, baladeur MP3, concerts, travaux... Heureusement pour nos oreilles, il est possible de se protéger de ces nuisances sonores en respectant ces quelques règles de bon sens.

Les astuces pour les accros aux baladeurs

Les fabricants ne peuvent pas commercialiser sur le marché français des baladeurs dont la puissance de sortie dépasse les 100 décibels. Mais on l'a vu, les risques ouverts commencent avec une écoute supérieure à 15 minutes. Donc si on est mélomane et que l'on veut écouter en prolongé, il est recommandé de régler le volume sonore à la moitié du volume maximum.

Détail important, on vérifie que son casque correspond bien à celui fourni avec l'appareil ou sinon on vérifie qu'il respecte bien la réglementation sur le volume maximal.

Autre fâcheuse habitude à oublier, augmenter le son quand les pleurs d'un bébé ou des passagers de transports bruyants couvrent la musique. On attend plutôt sagement que les bruits extérieurs se calment ou, plus simple encore, on s'éloigne des bruits qui nous gênent.

En concert et en boîte de nuit

L'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) recommande de s'éloigner des enceintes. Dans les environnements sonores élevés, il est conseillé également de faire des pauses de temps en temps pour reposer ses oreilles (30 minutes toutes les deux heures ou 10 minutes toutes les 45 minutes).

Déjà adopté par certains, le port de bouchons d'oreilles est un bon moyen de profiter des festivités en préservant son tympan. Quand on les enlève, on attend d'être au calme pour éviter un choc sonore.

Enfin, on n'y pense pas, mais la prise d'alcool et de médicaments peut «déformer la perception auditive et atténuer la sensation de douleur en cas d'écoute de musique amplifiée», prévient l'Inpes.

A la maison et dans la rue

Chaque jour, on prend l'habitude de se mettre au calme afin de reposer ses oreilles. On limite les conversations continues au téléphone qui sont tout sauf reposantes pour notre système auditif.

On n'hésite pas à se boucher les oreilles en présence d'un bruit intense (tondeuse à gazon, travaux, métro, train, avion). En logique, quand on peut, on s'éloigne des sources de bruit incommodeantes.

Le premier appareil auditif... jetable!

Après son lancement aux États-Unis, la première prothèse auditive jetable vient de faire son apparition en France. Petite, invisible, elle se laisse même oublier durant trois mois. Mais elle ne s'adresse pas à tout le monde. Explications.

une prothèse auditive invisible

Nul doute que la discrétion est le point fort de cette nouvelle prothèse auditive baptisée Lyric. «On a annoncé sa sortie dans le bulletin que nous envoyons aux personnes que nous équipons, et c'est la première fois que je vois un tel retour : en vingt-quatre heures, nous avons eu 48 appels de personnes qui voulaient se la faire poser», raconte un audioprothésiste chez Grand Audition. Difficile de ne pas être séduit ! Placée profondément dans le conduit auditif par l'audioprothésiste, la prothèse est totalement invisible et ne nécessite aucun réglage.

Elle est en effet composée d'une mousse souple avec, d'un côté le microphone, de l'autre l'écouteur et, au milieu, une pile qui de dure trois à quatre mois. Après, on jette les prothèses et on s'en fait poser d'autres.

Une perception des sons très naturelle

«On s'approche de la lentille de contact pour l'oreille, estime le Dr Petelle, ORL. Pour certains patients, c'est un vrai gain. Il n'y a pas d'obstruction complète du conduit qui donne la sensation d'oreille bouchée comme avec les intra-auriculaires : on ressent

un simple effet mousse. Le pavillon de l'oreille est utilisé comme amplificateur (comme lorsqu'on entend normalement). Côté efficacité, l'appareil monte bien les aigus, un peu moins les graves, mais la qualité auditive semble ressentie comme plus naturelle.

Mais cet appareil ne s'adresse pas à tous les malentendants, loin de là ! Il faut être atteint seulement d'une surdité faible ou moyenne, disposer d'un conduit auditif rectiligne, pas trop étroit, et ne pas sécrérer trop de cérumen. Il faut ensuite être un patient discipliné, c'est-à-dire se rendre aux rendez-vous de contrôle et consulter rapidement en cas de gêne.

Des poses tous azimuts chez des personnes qui n'ont pas respecté ces précautions ont entraîné des soucis aux États-Unis. Une inflammation du conduit peut survenir, obligeant à retirer la prothèse, ce que le patient peut faire seul. Mais ensuite, seul un audioprothésiste formé à la pose de cet appareil peut le remettre, car le geste est délicat.

Appareil jetable, un coût qui reste élevé

Il faut disposer d'un budget conséquent : l'abonnement annuel est de 3 600 € et garantit à chaque changement le dernier modèle. C'est donc plus cher que les autres prothèses (entre 2 600 et 4 000 € les deux oreilles pour 5 ans, peu remboursé).

Et il est encore trop tôt pour connaître la tolérance à long terme du conduit auditif à cet appareil.

Témoignage :

«C'est comme si j'avais retrouvé mes oreilles»

Pourquoi ne trouve-t-on pas un appareil qui tienne tout entier dans l'oreille ? Cette question, je la posais régulièrement à mon audioprothésiste. Car je supportais mal le contour derrière l'oreille de mon appareil intra-auriculaire en raison d'une petite anomalie du pavillon. Donc, je ne le mettais pas tout le temps. Avec cette nouvelle prothèse, pas de problème. J'entends bien sans toucher à rien. Je ne la coupe même pas la nuit !

Les seules précautions ? Je fais attention quand je me lave les cheveux et je me bouche les oreilles avec les doigts quand je vais chez le coiffeur. On me l'a déjà changée deux fois et tout va bien.



30^È SOMMET DU NEPAD À ADDIS-ABEBA

M. Sellal s'entretient avec la présidente de la Commission de l'UA...

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu mercredi à Addis-Abeba avec la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini Zuma.

L'entretien qui s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a permis à M. Sellal et Mme Zuma de passer en revue les questions d'intérêt commun.

M. Sellal est à Addis-Abeba pour représenter le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, prévu jeudi et vendredi.

... Et avec son homologue éthiopien

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu mercredi à Addis-Abeba avec son homologue éthiopien, Haile Mariam Desalegn, président en exercice de l'Union africaine (UA). L'entretien auquel a assisté le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a porté sur les relations bilatérales et sur l'ordre du jour de la 22^e session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA qui se tiendra dans la capitale éthiopienne aujourd'hui et demain.

M. Sellal représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à ce Sommet.

APS

L'Afrique à l'heure des grandes mutations

Les chefs d'Etat et de gouvernement membres du Nepad ont mis l'accent, hier à Addis-Abeba, sur la nécessité d'arrimer le continent africain vers la prospérité et la modernité et d'en faire un continent intégré pour les prochaines 50 années.



Intervenant à l'ouverture de 30e sommet du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) auquel participe le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en tant que représentant du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini Zuma a indiqué que l'année 2014 marque la première année du prochain cinquantenaire de l'Afrique.

«Les actions et les fondements que nous jetons en 2014 seront déterminants pour l'avenir, car, il s'agit pour nous, notamment au Nepad, d'amplifier la voix de l'Afrique», a affirmé Mme Zuma, soulignant «l'impérieuse nécessité de vaincre, entre autres, l'insécurité alimentaire».

De son côté, le président du Comité d'orientation des chefs d'Etat et de gouvernement du Nepad, le président sénégalais Macky Sall, a fait observer que l'élément humain, sur lequel il est «nécessaire d'investir», demeure la «clé de voûte de la croissance et du développement du continent».

Il a estimé que grâce à la «maturité»

atteinte par le Nepad après plus de dix ans d'existence, des cadres africains ont été formés pour accompagner et soutenir le continent dans son processus de développement socio-économique.

Il a toutefois appelé à mobiliser «davantage de financement» des différents projets en Afrique, notamment, les financements domestiques afin d'assurer une croissance constante pour le continent.

Pour sa part, le président en exercice de l'Union africaine, Haile Mariam Desalegn, également Premier ministre éthiopien, a souligné que le Nepad a pu «transformer l'Afrique» dans la mesure, a-t-il expliqué, le continent est «davantage présent» et sa voix et «de plus en plus audible» dans les rencontres et foras mondiaux.

«Cela a permis à l'Afrique d'articuler sa position et de tirer profit des partenariats qui lui sont bénéfiques», a-t-il ajouté.

Deux volets sont inscrits à l'ordre du jour des travaux du 30e Sommet du Nepad, qui ont débuté mercredi matin à Addis-Abeba, à savoir la mise en œuvre

du Nepad et le financement des infrastructures en Afrique.

Poursuite des travaux à huis clos

Les travaux du 30e Sommet du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) qui ont débuté hier à Addis-Abeba avec la participation du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, représentant du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, se poursuivent à huis clos. Le 30e Sommet a retrouvé deux volets à son ordre du jour, à savoir la mise en œuvre du Nepad et le financement des infrastructures en Afrique. Lors de la séance d'ouverture en plénière, les chefs d'Etat et de gouvernement membres du Nepad ont mis l'accent sur la nécessité d'arrimer le continent africain vers la prospérité et la modernité et d'en faire un continent intégré pour les prochaines 50 années.

Le sommet du Nepad intervient à la veille de la 22^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), prévue jeudi et vendredi dans la capitale éthiopienne.

30^e SOMMET DU NEPAD À ADDIS-ABEBA

«Salutations fraternelles» du Président Bouteflika aux participants du Sommet

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a transmis mercredi à Addis-Abeba les «fraternelles salutations» du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux participants au 30^e sommet du Nepad et au président sud-africain Jacob Zuma pour son «dynamisme» dans la mise en œuvre de l'initiative du Nepad pour les infrastructures. «Permettez-moi, en premier lieu, de vous transmettre les fraternelles salutations d'Abdelaziz Bouteflika qui m'a fait l'in-

signe honneur de me désigner pour le représenter à cet important sommet», a indiqué M. Sellal dans son intervention au 30^e Sommet du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad). «Le Président Bouteflika m'a chargé, tout particulièrement, de renouveler au président Zuma sa haute appréciation pour le dynamisme qu'il a imprimé à la mise en œuvre de l'initiative Nepad sur les infrastructures et lui faire part de sa satisfaction pour les résultats

notables obtenus et de son engagement à poursuivre avec lui les efforts pour mener à bien les projets prioritaires intégrateurs», a ajouté M. Sellal dans son intervention sur l'initiative présidentielle sur le développement des infrastructures (Ippi) du président sud-africain Zuma. M. Sellal est à Addis-Abeba pour représenter le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, prévu jeudi et vendredi.



Entrevue de M. Sellal avec le président du Sénégal

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a eu une entrevue mercredi à Addis-Abeba avec le président du Sénégal, Macky Sall, également président du Comité d'orientation des chefs d'Etat et de gouvernement du NEPAD.

L'entrevue, à laquelle a assisté le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a porté sur les relations bilatérales et le travail accompli au niveau du NEPAD, notamment le financement des infrastructures en

Afrique. M. Sellal représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la 22^e session du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, prévue jeudi et vendredi dans la capitale éthiopienne.

Installation du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Mozambique

Le président de la commission des relations extérieures, de la coopération et de l'émigration à l'Assemblée populaire nationale (APN), Boualem Bousmaha, a présidé mercredi l'installation du groupe d'amitié Algérie-Mozambique en présence du chargé d'affaires mozambicain à Alger.

Avant la cérémonie d'installation, M. Bousmaha a souligné l'importance de la diplomatie parlementaire dans le rapprochement des peuples à la lumière des grands changements que connaît le monde, saluant les relations «excellentes» entre l'Algérie et le Mozambique et la possibilité de construire un partenariat «exemplaire». Il a précisé que le groupe d'amitié était susceptible de «dynamiser la coopération entre les

deux pays», rappelant le rôle de l'Algérie dans le continent africain notamment ses «efforts pour le règlement de ses crises dans le but de préserver l'unité des Etats et la synergie de l'Afrique». D'autre part, le chargé d'affaires mozambicain à Alger, a indiqué que ce groupe représentait un plus dans les relations bilatérales car susceptible d'opérer un «rapprochement» entre les deux pays, se disant «fier de la coopération et la concertation qui marquent les relations entre les deux pays». La présidence du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Mozambique a été confiée au député Mohamed Rmili du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN).

UA - CPS

La force africaine en attente sera effective fin 2015

Le commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Chergui, a affirmé que le recours à la force ou à la possibilité d'intervention rapide dans les conflits en Afrique constituait «un jalon du projet de la force africaine en attente qui sera effective fin 2015».

Dans une déclaration mercredi à l'APS en marge des travaux du Conseil exécutif de l'UA à Addis Abeba, M. Chergui a indiqué que «les chefs d'état-major et les ministres africains avaient examiné lors de deux réunions le 14 janvier dans la capitale éthiopienne, le projet de la force africaine en attente qui devrait être effective fin 2015».

Il a précisé qu'«en attendant que ce projet qu'il a qualifié de «grand projet de l'UA» soit opérationnel, il y a possibilité d'un recours à la force ou à l'intervention rapide pour le règlement de certaines crises». «Il s'agit de la première démarche vers l'aboutissement du projet fin 2015», «Même si certains pays avaient émis des réserves, les deux dernières réunions ont cependant abouti à une approche africaine unifiée autour de cette question», a-t-il souligné.

M. Chergui a indiqué que «toutes les décisions auxquelles nous sommes parvenus lors de ces réunions seront soumises au 22^e sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA prévu les 30 et 31 janvier». Il a affirmé que «si le projet est adopté, nous procéderons dans un mois à la constitution de quatre comités d'étude sur les dossiers importants».



Le commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Chergui,

vue de permettre au CPS d'accomplir ses missions de soutien à la paix.

Concernant les conflits au sud-Soudan et en Libye, le commissaire à la paix et à la sécurité, a estimé qu'«actuellement, la situation ne nécessite pas l'envoi d'une force militaire africaine». Il a précisé qu'au sud Soudan «nous pourrions avoir besoin d'observateurs car les parties du conflit ont abouti à un accord de cessez-le-feu», ce qui est un premier pas car le plus important ce sont les efforts déployés sous le parrainage de l'instance gouvernementale pour le développement de l'Afrique de l'est (Igad) en vue de consacrer cet accord», a-t-il soutenu.

M. Chergui a par ailleurs annoncé qu'une réunion est prévue entre les parties du conflit sous le parrainage de l'Igad, affirmant l'appui du CPS et de l'UA à ces démarches visant à rétablir la stabilité dans ce pays.

Pour ce qui est de la Libye, le commissaire africain a souligné que «la situation dans ce pays est délicate», affirmant «nous suivons les développements à travers notre représentant à Tripoli qui est en contact permanent avec les autorités libyennes». «Nous espérons que le gouvernement actuel puisse trouver une solution pour mettre la Libye sur la voie de la démocratie et du développement», a-t-il dit.

Il a enfin affirmé que l'UA et le CPS en particulier «ne mèneront aucun effort pour soutenir tout effort visant à rétablir la paix et la stabilité en Libye».

L'Algérie continuera à jouer son rôle «actif»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé mercredi à Addis-Abeba que l'Algérie continuera à jouer son rôle «actif» au sein du Nepad et est «prête» à partager son expérience avec les autres pays africains.

M. Sellal, qui représente le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au 22^e Sommet de l'Union africaine (30 et 31 janvier), a affirmé dans son intervention lors du 30^e Sommet du NEPAD que l'Algérie continuera à jouer son rôle actif et est prête à partager son expérience avec les autres pays africains, notamment dans le cadre du Nepad.

Il a souligné à cet égard que la démarche algérienne s'inscrit dans une «perspective globale et intégrée reflétant la vision et les objectifs du Nepad et du programme du développement des infrastructures en Afrique (Pida)».

Le Premier ministre a en outre indiqué que l'Algérie apporte, à travers des mécanismes internationaux, régionaux et bilatéraux, un soutien conséquent au processus d'intégration en Afrique, rappelant qu'elle (l'Algérie) a annulé récemment les dettes des pays africains à son égard, dont le montant s'élève à près d'un milliard de dollars.

Il a également fait savoir que le pays a consacré beaucoup d'efforts et de ressources à des projets régionaux intégrateurs ainsi qu'à un vaste programme national d'infrastructures de portée régionale.

Pour le seul projet de la route transsaharienne, appelé à relier l'Algérie, la Tunisie, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Tchad, l'Algérie a déjà investi trois (03) milliards de dollars, ajoutant que cette route désenclaverait la région sahélienne, a-t-il dit.

M. Sellal a expliqué que le raccordement de cette route au port algérien en eau profonde de Djen-Djen facilitera les échanges entre l'Afrique et l'Europe.

S'agissant du tronçon manquant entre Assamaka et Arbit au Niger, le Premier ministre a annoncé que les travaux de réalisation commenceront au milieu de cette année et seront achevés en 2016.

APS

RD CONGO

Washington opposé à toute réorganisation des rebelles du M23

L'envoyé spécial américain pour la région des Grands Lacs et la République démocratique du Congo (RDC), Russell Feingold, a réaffirmé à Kinshasa que les Etats-Unis «restent farouchement opposés» à toute tentative de la rébellion du M23 de se réorganiser.

«Toute tentative du M23 de se réorganiser recevra une réponse ferme, forte et énergique des Etats-Unis d'Amérique. La RDC et les autres pays de la sous-région doivent donc travailler pour le respect de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et la Déclaration de Nairobi», a déclaré mardi M. Feingold au cours d'une conférence de presse.

L'émissaire américain a rappelé le soutien des Etats-Unis à l'Accord-Cadre signé le 24 février 2013 à Addis-Abeba par les pays de la région et à la Déclaration de Nairobi.

M. Feingold a aussi exhorté le gouvernement de la RDC à «accélérer le processus de Ddrr (désarmement, démobilisation, réinsertion et réintégration) pour éviter que d'éventuels recrutements se fassent dans la perspective d'une nouvelle déstabilisation de l'est du pays».

Il a également mis en garde tous les pays signataires de l'accord-cadre qui permettraient aux rebelles du M23 et aux autres groupes armés de se réarmer.

Au sujet du processus électoral en RDC, M. Feingold a affirmé que les Etats-Unis «ont exprimé leur enthousiasme concernant l'organisation des élections».

«Nous croyons que cela va susciter l'espoir pour les Congolais de voir cette fois-ci des élections libres et démocratiques se tenir dans leur pays», a-t-il dit.

M. Feingold a été nommé envoyé spécial des Etats-Unis pour la région des Grands Lacs et la République démocratique du Congo en juillet 2013.

L'ONU préoccupée par les violences au Katanga

ONU a réaffirmé mercredi son inquiétude concernant les violences dans la province du Katanga de la République démocratique du Congo (RDC) et qui ont conduit récemment à une augmentation importante de déplacés.

«Il y a actuellement 400 000 personnes déplacées dans la province, contre 50 000 il y a trois mois», a indiqué le porte-parole adjoint de l'ONU Farhan Haq, citant le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha).

Il a ajouté que «depuis octobre 2013, plus de 700 maisons dans 20 villages ont été attaquées dans les territoires de Manono, Pweto et Mitwaba au Katanga, dans le sud de la RDC».

Les médias locaux avaient rapporté que le groupe «milicien du Bakata-Katanga a incendié ces villages pour punir les résidents locaux qui se sont ralliés aux forces gouvernementales de la RDC, Farc»), au cours des combats de novembre dernier.

M. Haq a annoncé à la même occasion que «le Programme alimentaire mondial (PAM) a commencé la distribution de nourriture le 15 janvier à des personnes récemment déplacées et projette d'offrir plus d'aide à partir de février».

Le gouvernement de la RDC a signé un traité de paix avec le mouvement rebelle M23 le mois dernier en présence de dirigeants régionaux à Nairobi, capitale du Kenya, où le groupe armé s'était engagé à renoncer à la rébellion et à la dissolution de son mouvement.

ACCORD DE PÊCHE MAROC-UE: Le peuple sahraoui est en droit de demander réparation à l'Union européenne

Le peuple sahraoui est en droit de réclamer une réparation à l'Union européenne (UE) pour les conséquences de l'accord de pêche qu'elle a conclu avec le Maroc, incluant «illégalement» les eaux territoriales du Sahara occidental sur lesquelles il n'a aucune souveraineté, a affirmé mercredi le ministre délégué pour l'Europe, représentant du Front Polisario auprès des institutions européennes, Mohamed Sidati.

«Les Sahraouis sont en droit de demander réparation à l'UE et nous réservons déterminés pour invalider cet accord de pêche. Nous allons plaider à tous les niveaux et user de tous les recours pour annuler cet accord illégal et inadmissible», a déclaré M. Sidati dans un entretien à l'APS.

Le représentant du Front Polisario a expliqué que les Sahraouis, avec l'appui d'ONG internationales et d'importants juristes, «continueront à se battre» pour démontrer «le pillage, la destruction des fonds marins et la suexploitation».

«Nous continuerons à nous battre pour démontrer ce qui se fait avec le soutien de l'UE, les opérations de pillage des ressources d'un peuple qui lutte pour sa dignité et victime de répression», a-t-il souligné.

L'accord de pêche reconduit par l'UE après l'avoir suspendu pendant plusieurs années, a été contesté par beaucoup d'eurodéputés et avait buté sur la question du respect des droits de l'Homme dans les territoires occupés, «si ce n'est le forcing des Espagnols», a-t-il noté. «Des pays comme l'Allemagne, la Suède, les Pays-Bas et bien d'autres se sont distingués par leur refus de cet accord et d'autres pays avaient hésité lors des tractations. 270 eurodéputés l'avaient rejeté, et au niveau de la commission, le document est passé in-extrémis.

Un avis juridique qui avait été demandé a souligné son illégalité», a encore relevé le ministre délégué sahraoui pour l'Europe. Selon lui, les intérêts occultes et la puissance de l'argent ont fait que cet accord de pêche soit entériné notamment par la partie espagnole «dont le pays est aux abois au niveau économique».

M. Sidati a tenu, cependant, à relever le paradoxe prévalant dans les positions du Parlement européen (PE) puisque l'accord de pêche a été reconduit au même moment de l'adoption du rapport «Tannock» sur la situation des droits de l'Homme au Sahara occidental, précisant que «tout milite pour l'annulation pure et simple de cet accord illégal». «L'accord stipule clairement qu'il y a nécessité de respect des



droits de l'Homme et qu'il peut être suspendu s'il y a constatation de violation de ces droits, ou nous avons attiré l'attention de la communauté internationale qu'il y a effectivement violation grave des droits de l'Homme dans les territoires occupés», a ajouté M. Sidati. Le représentant du Front Polisario auprès des institutions européennes a, toutefois, noté que la reconduction de cet accord par le PE a donné lieu à un travail de sensibilisation et de proximité permettant ainsi à la cause sahraouie d'être encore plus visible au niveau des instances européennes.

Le conflit aurait été réglé depuis longtemps si ce n'est la position de la France

Par ailleurs, le représentant du Front Polisario a estimé que le conflit au Sahara occidental «aurait été réglé depuis longtemps si ce n'est l'attitude de la France», qu'il a qualifiée de «soutien quasi aveugle aux thèses expansionnistes marocaines», a-t-il dit en réponse à une question sur la position de la France vis-à-vis de la question sahraouie.

«La France a des responsabilités immenses de par la densité des liens qu'elle a avec les pays de la région, qu'ils soient culturels, historiques, économiques ou autres. Elle est liée à ce pourtour de la Méditerranée, de l'Afrique du Nord. Son rôle doit être beaucoup plus celui de la médiation et de la modération d'autant plus qu'elle est membre du Conseil de sécurité», a soutenu M. Sidati, précisant qu'à partir de là «la France doit soutenir la légalité internationale».

Le responsable du Front Polisario a émis le souhait de voir la France arriver à la conclusion que «les droits inaliénables du peuple sahraoui ne peuvent être ignorés ou contournés» et apporter sa contribution pour aider à éteindre un foyer au sein de cette région qui fait face à de nouveaux défis. «Nous constatons qu'il y a des complications dans la région et nos efforts devraient converger vers ces nouveaux défis qui sont la lutte contre le terrorisme, le banditisme, la lutte contre les trafics en tous genres qui constituent

une vraie menace pour la région au lieu de maintenir la guerre contre le peuple sahraoui», a-t-il encore dit.

«Je ne dirais pas que je lance un appel du pied à la France mais nous voudrions croire qu'après tant d'épreuves des Sahraouis, il y aura une évolution dans sa position. La France a tout intérêt à ce que les droits du peuple sahraoui soient respectés», a soutenu M. Sidati, précisant que cela dépend de la volonté «des décideurs français».

Il a indiqué qu'il est temps de parvenir à une paix au Maghreb car le partenariat entre le grand Maghreb, auquel aspirent les peuples de la région, et l'UE dont fait partie la France, passe «nécessairement par la résolution du conflit au Sahara occidental sur la base du droit international».

Les campagnes de propagande du Maroc dénotent une «certaine nervosité» du Palais

Concernant les campagnes médiatiques marocaines qui visent aussi bien le Front Polisario que l'Algérie, dont la dernière fait état de «mouvements de protestation dans les camps de réfugiés de Tindouf», M. Sidati a «déploré le recours à la propagande mensongère» pour faire diversion sur l'échec de sa politique désavouée sur le plan international.

«Devant l'évolution de la situation qui a vu sa politique au Sahara occidental condamnée au niveau international mettant à nu ses pratiques de répression et de torture, le Maroc, complètement déstabilisé, tente d'atteindre la détermination des Sahraouis en exil», a-t-il encore souligné. Selon lui, le Royaume marocain tente de «réduire l'importance de la résistance et son ampleur» ainsi que donner l'impression que le conflit est une question «bilatérale» entre le Maroc et l'Algérie. «Il s'en prend à l'Algérie malgré que la position de celle-ci est très claire. L'Algérie a adopté une position que l'histoire retiendra et qui consiste à s'en tenir à la légalité internationale, le droit international et le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination».

NIGERIA

Les Etats-Unis condamnent les attaques de Boko Haram

Les Etats-Unis ont condamné les attaques «viciose» du groupe armé Boko Haram qui ont fait des dizaines de morts au Nigeria, a déclaré mardi le département d'Etat américain.

Des membres du groupe Boko Haram ont attaqué dimanche une communauté de l'Etat nigérian de Borno (nord-est), tuant 85 personnes et en blessant 50 autres. La même journée, des hommes armés ont attaqué l'église d'un village dans l'Etat d'Adamawa, abattant neuf personnes par balles et en blessant 15 autres.

«Nous soutenons les autorités nigériennes dans leur enquête sur ces attaques, et exhortons les citoyens à soutenir les efforts déployés pour traduire les assaillants en justice», a indiqué Jen Psaki, porte-parole du département d'Etat, dans

un communiqué. Les Etats-Unis demeurent engagés à aider le gouvernement nigérian qui s'efforce de contrer la menace posée par Boko Haram et les groupes associés, a déclaré Mme Psaki.

Fondée en 2001, la secte Boko Haram est considérée comme une organisation terroriste par les Etats-Unis.

Les Etats-Unis ont accusé le groupe et son dissident Ansaru d'être responsables de milliers de décès dans le nord-est et le centre du Nigeria au cours des dernières années, à travers des dizaines d'attaques contre des églises et des mosquées, des exécutions ciblées de civils, et l'attentat suicide de 2011 au bâtiment de l'ONU à Abuja, qui a fait 21 morts et des dizaines de blessés.

L'opposition syrienne a fait état mercredi d'une avancée dans les négociations menées avec les représentants du gouvernement syrien à Genève, affirmant que la question cruciale du gouvernement de transition a été évoquée «pour la première fois».

GENÈVE II :

L'opposition syrienne évoque une avancée dans les négociations avec le régime



«Aujourd'hui, nous avons noté un pas en avant, car pour la première fois, nous sommes en train de parler de l'autorité gouvernementale de transition», a déclaré Louai Safi, un membre de l'opposition. Le médiateur de l'ONU

et de la Ligue arabe sur la Syrie, Lakhdar Brahimi, a repris mercredi ses efforts pour faire avancer les discussions de paix à Genève entre les représentants du gouvernement syrien et l'opposition. M. Brahimi avait décidé d'interrom-

pre la réunion de mardi après que la délégation du gouvernement syrien eut demandé à l'autre partie d'adopter un texte condamnant les Etats-Unis sur la base d'une information de presse sur une reprise de l'aide militaire amé-

ricaine à des groupes armés. L'opposition avait refusé. La veille, l'émissaire internationale avait fait part de sa détermination à parvenir à des résultats malgré les blocages dans les négociations entre les deux camps.

Treize morts dans un raid de l'armée contre les positions rebelles à Alep

Treize personnes ont été tuées mercredi dans un raid de l'aviation syrienne visant des positions rebelles à Alep (nord), alors que des combats se déroulaient dans la région de Homs (centre) et dans le sud de Damas, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh).

Des barils d'explosifs lancés à partir d'hélicoptères sur des positions rebelles à Maadi, un quartier du sud d'Alep a causé la mort de 13 personnes, dont une femme et une fillette, a indiqué l'Osdh.

Selon une source de sécurité, l'offensive lancée par l'armée dans le sud-

est d'Alep vise à sécuriser «l'autoroute internationale et la région de l'aéroport de Nayrab», proche de l'aéroport international.

Dans la même province, des affrontements ont éclaté à al-Bab, une localité sur la frontière avec la Turquie, entre les éléments de l'Etat islamique d'Iрак et du Levant (EIIL), un groupe lié au réseau terroriste Al-Qaida qui tient la ville, et les rebelles qui tentent de la reprendre.

A Homs, le gouverneur de cette province centrale de la Syrie, Talal Barazi, cité par l'agence officielle Sana, a assuré que les préparatifs étaient achevés

pour garantir «la sortie des civils qui souhaitent quitter les quartiers de la vieille ville» de Homs.

Une partie de Homs tenue par les rebelles est assiégée depuis plus de 600 jours et les organisations internationales n'ont pu venir en aide à ces quartiers depuis plus d'un an.

Dans l'ouest de la province, quatre raids aériens ont visé des positions rebelles dans la ville de Zara, selon l'Osdh. Des combats opposant les rebelles aux forces du régime qui tentent de reprendre pied dans le secteur ont fait mardi 26 morts parmi les belligérants, selon l'Osdh.

SOUDAN DU SUD

Les autorités déterminées à juger des proches de Riek Machar

Les autorités sud-soudanaises se sont dites déterminées à juger des proches du chef rebelle Riek Machar, l'ex-vice-président, malgré une trêve conclue la semaine dernière entre les deux parties.

Onze partisans du gouvernement sud-soudanais liées à Riek Machar avaient été arrêtées dans la foulée des combats qui avaient éclaté le 15 décembre à Juba avant de se propager dans le pays, selon des médias.

Le ministre de la Justice Paulino Wanawila a indiqué mardi soir à la presse que M. Machar et six de ses par-



tisans, dont quatre figurent parmi les onze détenus, seraient jugés pour tentative de coup d'Etat. Certains détenus, soupçonnés d'être im-

plicés dans la tentative de coup d'Etat présumé seront libérés et remis à un pays tiers non précisé, a-t-il dit sans expliquer pourquoi ils

ne seraient pas jugés. Les autres seront libérés sans poursuites, a-t-il ajouté.

Signé jeudi à Addis Abeba, le cessez-le-feu était censé entrer en vigueur vendredi à 17h30 GMT. L'ONU avait fait état de «combats sporadiques» le soir même.

Le Soudan du Sud est ravagé depuis le 15 décembre par des combats opposant les forces loyales au président Salva Kiir à des troupes fidèles à l'ex-vice-président Riek Machar, limogé en juillet. Le conflit a fait des milliers de morts et environ 700.000 déplacés.

CENTRAFRIQUE:

Ban Ki-moon appelle les pays Africains à se mobiliser pour la Misca

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a lancé un appel mardi aux pays africains pour se mobiliser afin «d'apporter une contribution financière et en nature à la Misca», la force de l'Union africaine en Centrafrique (Misca), lors de la conférence des donateurs le 1er février à Addis Abeba.

Selon un communiqué de l'ONU, le secrétaire général de l'ONU salue l'annonce d'un nouveau gouvernement en République centrafricaine (RCA) et félicite la présidente Catherine Samba Panza et son Premier ministre André Nzapayeké «pour leurs efforts visant à relancer la transition».

Il réaffirme que l'ONU est prête à «soutenir les autorités transitoires dans leurs efforts pour assurer la sécurité et le bien-être du peuple centrafricain».

Il se félicite de «l'adoption opportune» mardi par le Conseil de sécurité d'une résolution qui donne un mandat à la future force européenne chargée d'épauler la Misca et les forces françaises et qui menace de sanctions les fauteurs de troubles en RCA.

«Vivement préoccupé par les violences sectaires et la crise humanitaire en RCA, M. Ban «appelle à des efforts nationaux et internationaux résolus pour mettre fin à la violence et surmonter la crise».

TUNISIE

Le nouveau gouvernement prend ses fonctions

Le nouveau gouvernement tunisien, dirigé par Mehdi Jomaâ, a pris ses fonctions mercredi, marquant le retrait du pouvoir du parti Ennahda pour laisser le nouveau cabinet préparer des élections présidentielles et législatives dans l'année.

La passation de pouvoir entre les deux équipes a eu lieu lors d'une cérémonie en présence des anciens et nouveaux ministres après que ces derniers ont prêté serment à la présidence.

Un peu plus tôt, le Premier ministre sortant Ali Larayedh et son successeur, Mehdi Jomaâ, ont eu un entretien portant sur les dossiers en cours.

Les deux hommes ont insisté sur les «difficultés à surmonter pour parvenir à des élections justes et transparentes», selon un communiqué du gouvernement.

L'entrée en fonction du cabinet d'indépendants est la dernière étape d'un accord négocié pendant de longs mois par la classe politique pour sortir la Tunisie d'une profonde crise provoquée par l'assassinat de l'opposant Mohamed Brahmi en juillet dernier.

Le départ volontaire d'Ennahda du pouvoir, après un peu plus de deux ans aux commandes du pays, vise à créer les conditions d'élections transparentes.

L'entrée en fonction de M. Jomaâ intervient après l'adoption dimanche de la nouvelle Constitution, trois ans après la révolution de janvier 2011.

Dans un discours à l'ANC mardi, M. Jomaâ a estimé que la lutte contre le «terrorisme» et la relance de l'économie étaient les principaux défis pour la tenue de législatives et d'une présidentielle dans l'année.

Programme du jeudi 30 janvier 2014

TF1

- 06h45 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
09h25 Météo
09h25 Série dramatique Au nom de la vérité
09h55 Série dramatique Au nom de la vérité
10h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
10h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins
11h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h50 Météo
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
14h55 Téléfilm de suspense Lune de miel tragique
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
17h25 Jeu Bienvenue chez nous
18h20 Jeu Une famille en or
19h05 Jeu Money Drop
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Météo
20h37 Météo des neiges
20h42 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h50 Série policière R.I.S. Police scientifique 77 Inédit
21h50 Série policière R.I.S. Police scientifique 77
22h50 Série policière R.I.S. Police scientifique 77
23h45 Série policière New York, section criminelle 7

2

- 08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
10h00 Magazine de société C'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h49 Météo 2
13h50 Météo des neiges
13h55 Magazine du consommateur Consomag
14h00 Magazine de société Toute une histoire
15h40 Magazine de services Comment ça va bien !
16h55 Dans la peau d'un chef
17h45 Jeu N'oubliez pas les paroles
18h25 Météo des neiges
18h35 Talk show L'émission pour tous
19h30 Talk show L'émission pour tous, la suite
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h38 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h40 Magazine sportif Un objet, un exploit
20h41 Magazine sportif Image du jour
20h42 Magazine musical Alcaline, le concert
20h43 Météo 2
20h45 Magazine de reportages Envoyé spécial 7
22h20 Magazine de société Complément d'enquête 7
23h30 Magazine musical Alcaline, le concert

3

- 07h43 Nos voisins les Marsupilamis
08h11 Nos voisins les Marsupilamis
08h35 Les as de la jungle à la rescoussse
08h50 Société Des histoires et des vies (1ère partie)
- 09h50 Société Des histoires et des vies (2e partie)
10h45 Magazine du consommateur Consomag
10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h55 Série policière Un cas pour deux
14h55 Magazine politique Questions cibles au Sénat
15h55 Magazine politique Sénat info
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
17h30 Jeu Slam
18h10 Jeu Questions pour un champion
18h50 Météo des neiges
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Multisports Tout le sport
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Thriller Calculs meurtriers 777
22h45 Météo
22h50 Grand Soir 3
23h50 Société Violences conjugales, parler pour renaitre 777
- CANAL+
- 07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
08h05 La météo
08h10 Divertissement Zapping
08h15 Série d'animation Les Simpson
08h35 Comédie Pauline détective 77
10h15 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens
10h23 Magazine du cinéma Plateaux cinéma documentaire
10h25 Film documentaire Les invisibles 777
10h25 Film documentaire Les invisibles 777
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Téléfilm dramatique Game Change 777
15h55 Magazine du multimédia L'oeil de Links
16h25 Série humoristique Kaboul Kitchen 777
16h55 Série humoristique Kaboul Kitchen 777
17h25 Série humoristique Kaboul Kitchen 777
18h00 Divertissement Zapping
18h05 Divertissement Le Before du grand journal
18h40 Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h00 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
20h55 Série de suspense Homeland 777 Inédit
21h50 Série de suspense Homeland 777
22h40 Série dramatique Shameless
23h30 Série dramatique Mad Men 777

M6

- 07h45 Dessin animé Princesse Sofia
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
08h40 Série d'animation Martine
08h45 Météo
08h50 Magazine de télé-achat M6 boutique
10h00 Météo
10h05 Jeu Les reines du shopping
11h00 Série humoristique Drop Dead Diva
11h45 Série humoristique Drop Dead Diva
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Scènes de ménages
13h40 Météo
13h45 Téléfilm de suspense Surexposée
15h40 Série policière Jessica King
16h25 Jeu Les reines du shopping
17h30 Jeu Un dîner presque parfait
18h40 Magazine d'information 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Scènes de ménages
20h50 Série policière Bones 777 Inédit
21h40 Série policière Bones 777
22h30 Série policière Bones 777
23h20 Série policière Bones

La sélection

TF1

20h50

R.I.S. Police scientifique



Résumé

Après la mort de leur directeur, Maxime Vernon, Malik, Fred et Emilie ont quitté le RIS. Lucie Ballack, une brillante scientifique de 38 ans, incarne désormais, avec le capitaine Morand, la nouvelle autorité de la police scientifique. Une scène de crime particulièrement sordide dans la galerie souterraine d'une carrière abandonnée laisse penser aux enquêteurs qu'un tueur en série emmure vivantes ses victimes. Et ce n'est pas tout : le dangereux psychopathe dédie aussi Lucie Ballack, qui devra réintégrer Malik, Fred et Emilie...

2

20h45

Envoyé spécial



Résumé

Au sommaire :
Le cochon, enquête sur les nouvelles filières
Avec 35 kg par an et par personne, le porc est la viande la plus consommée par les Français. Ces dernières années, les éleveurs de l'Hexagone ont vu se développer la concurrence des filières espagnoles et allemandes.

Chômage : enquête sur les chiffres de Pôle emploi

Les chiffres du chômage sont publiés tous les mois et commentés par les hommes politiques et les journalistes. À l'heure où l'inversion de la courbe, promise par François Hollande, est un enjeu crucial pour le gouvernement, une équipe d'« Envoyé spécial » a pu pénétrer dans les coulisses des chiffres de Pôle emploi.

Afghanistan : un retrait au goût amer

Le journaliste britannique Ben Anderson a pu passer cinq semaines à Sangan, au Sud-Ouest de l'Afghanistan, plaque tournante de l'opium et zone de conflits avec les Talibans.

3

20h45

Calculs meurtriers



Résumé

Richard et Justin, deux lycéens fascinés par la violence, ont décidé de commettre le meurtre parfait. Justin, expert dans la lecture d'indices, pense pouvoir manipuler la police comme il a piloté son complice. Bientôt, on découvre un corps au fond d'un fossé, dans les bois de San Benito. L'enquête est confiée à Cassie Mayweather, rude et intransigeante inspectrice, et à son nouveau coéquipier, Sam Kennedy. Les indices qu'ils trouvent dans le fossé et ailleurs les mènent tout droit jusqu'à Richard, immédiatement innocenté par un alibi irréfutable. Pourtant, Cassie, encore traumatisée par une vieille agression, est certaine que Richard est coupable de ce meurtre sauvage...

CANAL+

20h55

Homeland



Résumé

Toute la machine gouvernementale est dorénavant tournée vers un seul objectif : attraper l'ennemi public n°1, Nick Brody. Le responsable présumé de l'attentat à la bombe perpétré contre Langley est toujours en fuite, deux mois après les faits. Carrie et Saul essaient tant bien que mal de surnager dans ce chaos professionnel et personnel. Les deux collègues doivent s'expliquer devant une commission d'enquête sénatoriale, hostile : les questions sur la fuite de Brody se multiplient. Saul lance une offensive périlleuse contre les terroristes liés à l'attentat, tandis que la famille Brody tente de faire face au retour de Dana après sa tentative de suicide...

M6

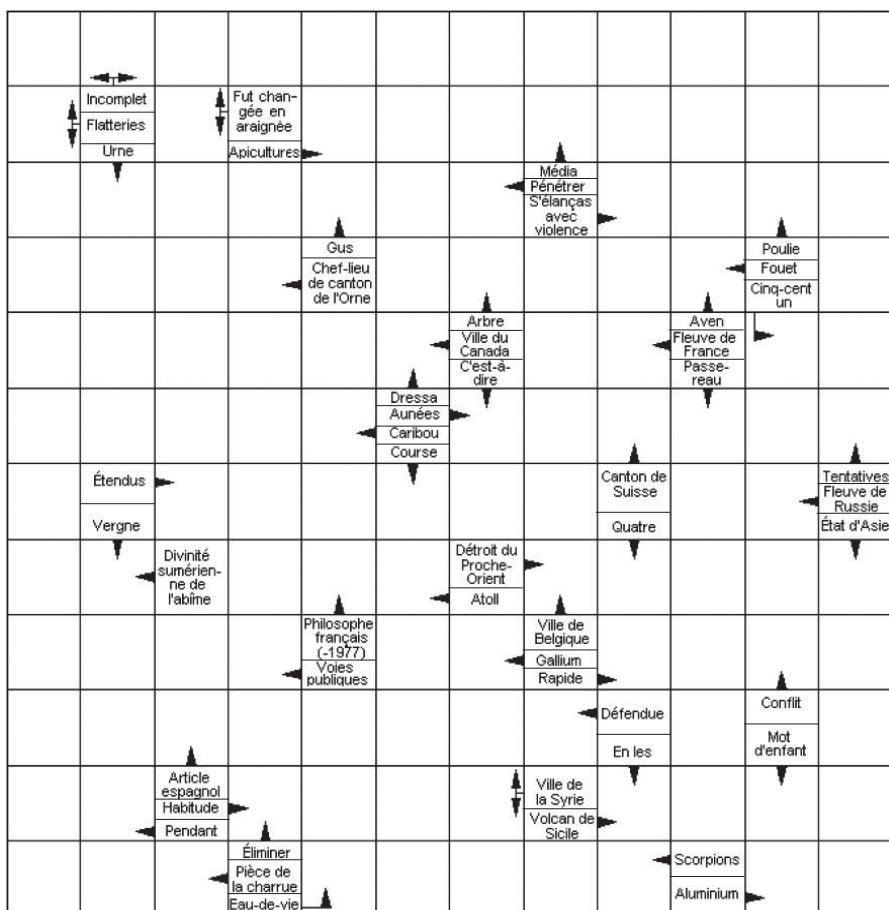
20h50



Résumé

Pelant est de retour. L'équipe de l'Institut Jefferson veut mettre un terme à ses agissements une bonne fois pour toutes. Avec l'aide de l'agent Hayes Flynn, le petit groupe de scientifiques élaboré une scène de crime, d'après un tableau de Salvator Rosa, le supplice de Prométhée, dans le plus pur style de Pelant, pour faire croire à un nouvelle œuvre du criminel. Elle espère ainsi débusquer le tueur en série en bafouant son honneur. Lorsque l'agent Flynn est découvert à la place du cadavre, l'équipe comprend que Pelant l'a de nouveau doubleé. Sweets, de retour de vacances, soupçonne l'appât de trahison...

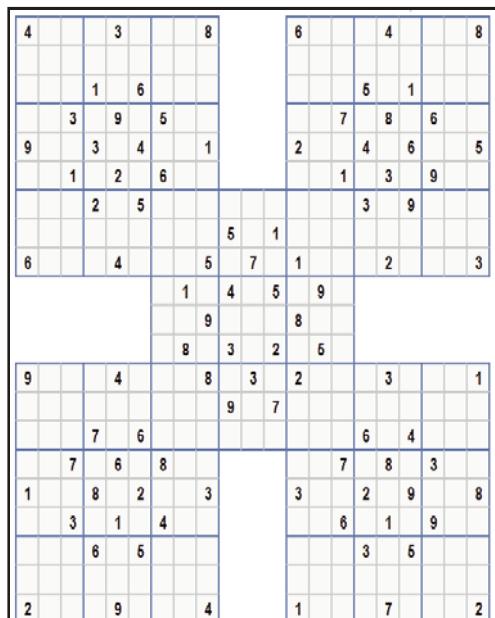
Mots fléchés n°496



Samouraï-sudoku n°496

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3×3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°496

► Horizontalelement:

- 1. Atroce
 - 2. Brûlure - Fleur
 - 3. Consپua - Deux - Meilleur
 - 4. Théologien allemand - Germanium
 - 5. Pronom relatif - Ursus
 - 6. Ancien out - Our - Instrument d'optique
 - 7. Assemblages de feuilles de papier - Unité élémentaire d'information ne pouvant prendre que deux valeurs distinctes (plur.)
 - 8. Marque l'intention, le but - Oiseau - Liquide
 - 9. Pareil - Inoffensif
 - 10. De la haute montagne - De bonne heure
 - 11. S'amuser - Nobélium - Béryllium
 - 12. Dévêtue - Unité de mesure de travail - Souverain

► Verticalement:

- 1. Mode d'orientation pour certains animaux
 - 2. Pause pour prendre le café
 - 3. Exprime la frustration - Monter un grand contentement
 - 4. Note - Organiste et compositeur français - Mesure chinoise
 - 5. Ensemble de veines du marbre - Ruegux
 - 6. Sec - Palmier
 - 7. De naissance - Suppression, dans la prononciation, de la voyelle finale d'un mot devant un mot commençant par une voyelle ou un h muet
 - 8. Anneau de cordeage - Paradies
 - 9. Plante à bulbe - Niobium - Métal précieux
 - 10. Souhaitaient ardemment
 - 11. Superposer des poissons saisis dans les barils - Tantale - Ceinture japonaise
 - 12. Dans la rose des vents - Indique une succession

7 erreurs



LIGUE 1 PROFESSIONNELLE (17^E J)

Choc palpitant à Omar-Hamadi, lutte acharnée en bas du classement

La 17^e journée du championnat professionnel de Ligue 1, prévue vendredi et samedi, sera marquée par le choc USM Alger - JS Kabylie, alors que le dauphin, ES Sétif, se déplacera à Oran pour donner la réplique au MCO.

L'USM Alger, leader avec 32 pts, aura une belle occasion de conforter sa position, en recevant la JSK, dans un match qui reste équilibré et ouvert à tous les pronostics.

Cette rencontre s'annonce sous le signe de la revanche pour les Algérois, éliminés par la JSK (4^e, 27 pts), au stade Omar Hamadi, en 16^e de finale de la coupe d'Algérie (0-0, aux 3-2).

L'Entente de Sétif, où rien ne va plus après son élimination à domicile en 1/8^e de finale de la coupe d'Algérie par le CS Constantine, sera appelée à sortir la tête de l'eau, en allant rendre visite au MCO, dans un match aux objectifs diamétralement opposés. Si l'ESS cherche à rester collée au leader, le MCO (10^e, 19 pts), cherchera à s'éloigner de la zone de turbulences, et cela passera inéluctablement par un succès face aux Sétifiens.

L'ASO Chlef (3^e, 27 pts) sera en péril à Alger où le CR Belouizdad, mal en point (13^e, 15 pts), l'attendra de pied ferme pour soigner son classement et quitter la dernière partie du tableau. Les Chéliens, qui ont rarement réussi leur voyage au stade du 20-Août-55, devront



rester vigilants devant des Belouizdadiens assaillis de victoire.

Le CSC (5^e, 27 pts), complètement relancé après l'arrivée à la barre technique du technicien français, Bernard Simondi, accueillera, à huis clos, l'USM Harrach (9^e, 22 pts). Les locaux vont chercher à l'emporter pour rester dans leur dynamique, avec trois victoires de rang, toutes compétitions confondues.

Les Harrachis, qui seront certainement mis à rude épreuve au stade Chahid Hamlaoui, vont aborder ce match couperet avec l'intention de revenir avec un bon résultat, et confirmé leur dernier succès décroché à home face à la JS Saoura. Le MC Alger (6^e, 27 pts), miraculé en coupe d'Algérie face à l'US Chaouia (2-2, aux tab 4-2), effectuera un déplacement périlleux à Ain M'lila pour donner la réplique au CRB Aïn Fakroun, lanterne rouge du championnat.

Un match difficile pour la bande à

Fouad Bouali, devant une formation d'Aïn Fakroun qui n'aura pas pour alternative que de l'emporter pour amorcer sa mission de sauvetage.

Le RC Arbaâ (7^e, 23 pts), véritable révélation de la saison, se rendra à Béjaïa pour croiser le fer avec la JSMB (15^e, 13 pts), dans un match où le faux pas est interdit pour les gars de Yemma Gouaya. Une victoire des Béjaouis leur permettra de souffler et continuer le parcours en toute sérénité, alors qu'un faux-pas leur serait fatal.

Le CABB Arreridj (14^e, 13 pts), l'autre formation menacée par le spectre de la relégation, jouera à El Eulma (8^e, 22 pts), dans un derby des Hauts plateaux qui s'annonce indécis.

Enfin, le dernier match au programme de cette journée mettra aux prises la JS Saoura (11^e, 19 pts) au MO Béjaïa (12^e, 18 pts), deux clubs qui ont le même objectif de s'éloigner des mal classés.

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE (17^E J): Programme des rencontres

Vendredi 31 janvier :

Ulma : MCE Ulma - CABB Arreridj (16h00)

Samedi 1^{er} février :

Constantine : CS Constantine - USM Harrach (16h00) (huis clos)

Aïn M'lila : CRB Aïn Fakroun - MC Alger (15h00)

Alger (Omar Hamadi) : USM Alger - JS Kabylie (17h45)

Oran : MC Oran - ES Sétif (15h00)

Alger (20-Août-1955) : CR Belouizdad - ASO Chlef (15h00)

Béjaïa : JSM Béjaïa - RC Arba (15h00)

Béchar : JS Saoura - MO Béjaïa (15h00)

Classement

	Pts	J
1. USM Alger	32	16
2. ES Sétif	30	16
3. ASO Chlef	27	16
--. JS Kabylie	27	16
--. CS Constantine	27	16
--. MC Alger	27	16
7. RC Arba	23	16
8. MC El-Eulma	22	16
--. USM El-Harrach	22	16
10. MC Oran	19	16
--. JS Saoura	19	16
12. MO Béjaïa	18	15
13. CR Belouizdad	15	16
14. CABB Arreridj	13	16
--. JSM Béjaïa	13	16
16. CRB Aïn Fakroun	11	16

M. REBOUH HADDAD, LE VICE-PRÉSIDENT DE L'USMA Les gradins du stade Omar-Hamadi ne présentent aucun danger

La direction de l'USM Alger a assuré mercredi qu'elle a déjà pris en charge les réserves formulées par les agents du contrôle technique de construction (CTC) lors de leur récent passage au stade Omar-Hamadi, où ils auraient constaté des fissures au niveau des gradins de cette enceinte.

«Le problème se situe au niveau de la tribune des visiteurs, du côté du virage nord du stade, mais il n'y a rien de grave dans la mesure où le béton n'a pas été endommagé. Il suffit seulement de quelques travaux de réhabilitation pour relever les réserves du CTC», a indiqué à l'APS, Rebouh Haddad, le vice-président du club de Ligue 1 algérienne.

«On a déjà entamé les travaux d'usage. Cela ne prendra pas beaucoup de temps, et le stade ne risque pas du tout la fermeture», a-t-il ajouté. La vieille enceinte de Bologhine s'apprête à accueillir l'affiche de la 17^e journée du championnat de Ligue 1 opposant l'USMA à la JS Ka-



bylie samedi prochain. Un match que la Ligue du football professionnel (LFP) n'a pas délocalisé de cette infrastructure, selon le programme publié sur son site internet.

Le stade Omar-Hamadi appartient à l'APC de Bologhine (Alger), il est loué à la Société Sportive par actions (SSPA) USMA depuis plusieurs années. Après le décès de deux spectateurs suite à l'effondrement d'une partie d'un gradin du stade du 5-Juillet à Alger lors du match USMA-MC Alger en septembre passé, des recommandations du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) ont été données afin d'expertiser toutes les infrastructures sportives à travers le pays.

La fermeture du stade du 5-juillet a contraint le MC Alger, qui y recevait ses adversaires de Ligue 1, à se rabattre sur celui de Omar-Hamadi.

APS

Solution Samurai-sudoku N°495

4	2	8	6	7	5	3	1	9
5	3	6	1	9	8	4	2	7
9	1	7	3	2	4	5	8	6
1	7	9	8	4	2	6	5	3
8	4	3	5	6	1	7	9	2
6	5	2	9	3	7	8	4	1
7	9	1	4	8	3	2	6	5
2	8	5	7	1	6	9	3	4
3	6	4	2	5	9	1	7	8

2	9	6	8	4	1	5	7	3
8	4	3	5	6	7	1	9	2
7	1	5	9	2	3	6	4	8
4	3	7	2	5	8	9	6	1
9	6	1	7	3	4	8	2	5
5	8	2	1	9	6	7	3	4
6	5	2	8	3	7	9	4	1
3	7	4	6	1	5	2	8	9
3	4	1	9	8	5	2	6	7

6	2	7	3	1	4	8	9	5
8	5	9	2	7	6	4	3	1
3	4	1	9	8	5	2	6	7

Solution Mots Croisés N°495

INSOUMISE■ON
RENDE■NO■SN■
RN■ELOCUTION
INCREDULE■MO
TIR■ORIPEAU
A■OC■NIE■■TV
BACHOTER■NOE
II■AMAS■DOPA
L■■MIL■MOYEU
IFOP■GOUTEE■
TA■SUINTER■T
ETC■TETER■VU

Solution Mots Fléchés N°495

BADIGEONNAGE
O■ETAT■OUTIL
IRRESOLUE■NA
TON■PNEU■R■N
IMITA■VROUM■
LEE■ROUE■SOC
L■RADAR■O■RA
EV■S■KENNEDY
MISSEL■OU■RE
ESTIVANT■TAN
NE■DENIERS■N
TROU■DEROUTE



LES VILLES

Manaus

* Source : www.fifa.com

La principale attraction de Manaus est son emplacement même, au confluent des fleuves Negro et Solimões (nom utilisé localement pour désigner l'Amazone). Sur 18 kilomètres, les eaux sombres du premier et boueuses du second coulent côté à côté, majestueusement, sans jamais se mélanger.

Depuis l'arrivée de ses premiers habitants en 1669, Manaus s'est progressivement développée jusqu'à devenir la capitale de l'Etat de l'Amazonas et, en définitive, le premier centre urbain de l'Amazone. Ses deux millions d'habitants en font la douzième ville la plus peuplée du Brésil et l'un de ses principaux centres économiques, grâce à la construction au 20ème siècle d'une gigantesque zone franche.

Manaus est également réputée pour son climat équatorial, avec une température annuelle moyenne de 28°C et un taux d'humidité de l'air supérieur à 80%. L'année météorologique y est divisée en deux périodes bien distinctes : la saison des pluies (décembre à mai) et la saison sèche (juin à novembre). Lors de cette dernière, les précipitations se font moins fortes et la température peut atteindre les 40°C.

Ce mélange de beauté naturelle et de traditions locales au sein même d'une grande métropole confère à Manaus une atmosphère unique. Le Festival de l'Opéra de l'Amazonas, dans l'impressionnant Teatro Amazonas, et Boi-Manaus, qui marque sons et rythmes boi-bumbá à l'appui tous les ans l'anniversaire de la ville, sont les deux principales manifestations de la cité amazonienne.

Manaus héberge la majorité des grands clubs de football de l'Etat de l'Amazonas et, par voie de conséquence, les principales rivalités footballistiques de la région. Le club le plus titré est le Nacional Futebol Clube. Mais au cours des dernières années, c'est le São Raimundo Esporte Clube qui s'est distingué à l'échelle nationale, en réalisant plusieurs bonnes campagnes en Coupe du Brésil. Les autres équipes au passé riche sont



l'Atletico Rio Negro Clube, le Nacional Fast Club et l'America Futebol Clube. Le stade le plus important de l'Amazonas est le Vivaldão Lima. Surnommé le Vivaldão, il a été inauguré le 5 avril 1970 par un match entre l'équipe du Brésil (qui faisait étape en route pour la Coupe du Monde de la FIFA au Mexique) et une représentation de l'Etat de l'Amazonas, auquel a assisté le

Président de la FIFA de l'époque, Stanley Rous. A cette occasion, la Seleção avait battu son adversaire du jour sur le score de 4:1. Depuis, l'enceinte accueille tous les grands chocs régionaux. Pour la Coupe du Monde de la FIFA 2014, le Vivaldão fera peau neuve pour se transformer en l'un des plus beaux stades du Brésil, l'Arena Amazônia qui comptera 42 618 places assises.

LE STADE

Arena Amazônia - Manaus



'Arena Amazônia, anciennement connue sous le nom d'Estádio Vivaldão, n'appartient peut-être pas à la catégorie des stades mythiques du football brésilien, mais attirera sans aucun doute énormément de supporters en raison de sa localisation privilégiée, au cœur de la plus grande forêt du monde. Inspirée de la forêt amazonienne, la conception du stade prévoit notamment la construction d'une structure métallique représentant le panier de paille typique de la région. Cette structure protégera la partie externe des tribunes. Les travaux seront intégralement réalisés dans le respect des normes du développement durable, avec comme principal objectif de laisser un héritage

pérenne pour la région et de préserver la diversité de la flore amazonienne. L'Arena Amazônia pourra accueillir 42 374 personnes. Le complexe offrira de nombreux services comme des restaurants, un parking souterrain et un accès par bus

LE POSTER



ALGÉRIE - EMIRATS

Ahmed Gaïd Salah, reçu par Cheikh Mohammad ben Zayed Al-Nahyane

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, en visite aux Emirats arabes unis, a été reçu mardi à Maamoura (Abou Dhabi), par le général Cheikh Mohammad ben Zayed Al-Nahyane, Prince héritier d'Abou Dhabi et vice-commandant suprême des forces armées émiratines.

Le Général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, et le Prince héritier d'Abou Dhabi ont passé en revue les relations fraternelles unissant l'Algérie et les Emirats arabes unis et examiné les moyens de les consolider et de les développer dans divers domaines, rapporte l'Agence de presse émiratine (WAM).

Les deux parties ont également examiné «les volets de coopération bilatérale et leur promotion dans tous les domaines, notamment celui de la défense, au mieux des intérêts des deux pays». La rencontre a permis d'aborder «les événements et derniers développements survenus sur les scènes arabe, régionale et internationale». Les deux responsables ont procédé à un échange de vues sur plusieurs questions d'intérêt commun. La rencontre s'est déroulée en présence du Commandant des forces armées émiratines, Mohammad Thani Arramithi et du Directeur de cabinet du Prince héritier d'Abou Dhabi, Mohammad Moubarak Al-Mazroui.

ALGÉRIE - TUNISIE

Renforcement de la coopération sécuritaire



Le commandant de la Gendarmerie nationale, le général major Ahmed Boustéila, a été reçu mercredi par le ministre tunisien de l'Intérieur, Lotfi Bendjedou, dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue en Tunisie à l'invitation de son homologue tunisien.

Dans une déclaration à l'APS à l'issue des entretiens auxquels ont assisté les membres des deux délégations et l'ambassadeur d'Algérie à Tunis, Abdellkader Hadjari, le général major Ahmed Boustéila a indiqué que ses entretiens avec les responsables tunisiens ont porté sur le «renforcement» de la coopération sécuritaire bilatérale dans le domaine de la lutte antiterroriste, de la lutte contre le crime organisé sous toutes ses formes et la contrebande, dont le trafic d'armes et le trafic de drogue, en garantissant «une plus grande efficacité» en matière de protection des personnes et des biens.

Le commandant de la Gendarmerie nationale a précisé que les délégations des deux pays ont examiné les moyens de renforcer la coopération «opérationnelle» et l'échange d'expériences en matière de sécurité nationale et de lutte contre la criminalité et le crime transfrontalier en particulier.

Le général major Ahmed Boustéila a souligné en outre que cette visite a permis d'examiner les moyens susceptibles de consolider les relations entre la Gendarmerie nationale et la Garde nationale tunisienne en matière de formation et d'échange d'expérience professionnelle.

Il a ajouté que les domaines de coopération entre la Gendarmerie nationale et la Garde nationale tunisienne ont connu une évolution durant ces dernières années qui s'est traduite par la visite en mai dernier du commandant de la Garde nationale tunisienne en Algérie.

APS

ALGÉRIE - E.A.U

Le général de corps d'armée Gaid Salah remet un message écrit du président Bouteflika au vice-président de l'Etat des Emirats



Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, a remis mercredi dans la ville émiratine d'El-Aïn un message écrit du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au vice-président de l'Etat des Emirats arabes unis, président du Conseil des ministres et gouverneur de Dubai, Cheikh Mohamed ben Rached Al Maktoum.

Selon l'Agence de presse émiratine WAM, le Président Bouteflika a fait part dans son message au Cheikh Mohamed ben Rached Al Maktoum de ses voeux de prospérité à l'Etat des Emirats

arabes unis et évoqué certaines questions liées au renforcement de la fraternité et de la coopération entre l'Algérie et l'Etat des Emirats arabes unis dans différents domaines.

Le message a été remis mercredi matin au Cheikh Mohamed Ben Rached Al Maktoum au cours d'une audience accordée au général de corps d'armée au siège de l'académie militaire Zayed al Thani, au cours de laquelle a été passée en revue la coopération militaire entre les deux pays, notamment pour ce qui est de l'échange d'expertises et d'exercices en matière de défense. Ont assisté à l'audience le chef d'état-major des forces armées de

l'Etat des Emirats, Hamad Mohamed Thani Erramithi, le chef de cabinet représentant du gouverneur de la région-Est, Cheikh Hozza Ben Tahoun Al Nahyane, le directeur de cabinet du vice-président de l'Etat, président du Conseil des ministres, gouverneur de Dubai, Mosbah Ben Rached El Fettane, et le directeur général du protocole Khalifa Said Souleimane.

L'audience s'est déroulée également en présence de la délégation militaire accompagnant le général de corps d'armée Gaïd Salah et l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'Etat des Emirats arabes unis, Hamid Chebira.

AFRIQUE - UA

M. Lamamra représente l'Algérie au Sommet du MAEP à Addis-Abeba

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, représente l'Algérie aux travaux du 20^e Sommet du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (Maep), qui ont débuté mercredi à Addis-Abeba. Cette session, dont les travaux se déroulent à huis clos, devrait enregistrer l'adhésion

des présidents du Cap-Vert, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée équatoriale.

Pour ce qui est de l'examen des rapports d'étape sur la mise en œuvre des programmes d'action nationaux (Pan), l'Afrique du Sud a présenté son rapport de même que le Bénin et le Mozambique.

L'objectif du MAEP est de stimuler l'adoption de lois, normes et pratiques appropriées pouvant mener à la stabilité politique, à une forte croissance économique, à un développement durable et à une intégration économique accélérée au niveau sous-régional et continental.



Mme Bendjaballah participe à l'Assemblée générale de l'organisation des premières dames d'Afrique contre le sida



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Souad Bendjaballah, participera jeudi et vendredi à Addis-Abeba aux travaux de la 13^e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'organisation des premières dames d'Afrique contre le VIH/sida (Opdas), indique mercredi un communiqué du ministère.

Les travaux de cette rencontre se tiennent en marge du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), prévu dans la capitale éthiopienne les 30 et 31 janvier 2014. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, représentera le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au 22^e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA.